

RHUMATISME



Remède de Munyon pour Rhumatisme

Echos de la Ville

ET DES ENVIRONS

HOSPICES ST-DAMIAN.—La collecte faite dans l'église St-Jean-Baptiste par M. l'abbé Brousseau, pour aider à la reconstruction de l'église incendiée, a rapporté \$251. Au nom du Rév. M. Brousseau, M. le curé a remercié, hier, les paroissiens de leur générosité.

NEUVAINES A ST-JOSEPH.—M. le curé Beaudoin a annoncé que la neuvaïne annuelle des paroissiens de St-Jean-Baptiste commencera samedi de 17 de ce mois. Les exercices auront lieu pour les femmes d'abord et se termineront le 25. Ce même jour s'ouvrira la retraite des hommes de la paroisse. Ce sont des Pères Lacombe qui prêcheront cette neuvaïne.

PERSONNEL.—M. L. V. Filteau, contre-maître à "La Patrie," était à Québec samedi.

LA GLACE.—Les marchands de glace ont de la difficulté à remplir leurs glaciers par cette saison exceptionnellement douce.

La glace est d'une épaisseur bien au-dessous de la moyenne, et l'on craint qu'elle soit difficile à conserver.

En conséquence, il est fort probable que le prix de la glace sera très élevé l'été prochain.

MOÛT SUBITE.—M. F. Lemelin, citoyen connu de tout le monde à Trussville, est mort presque subitement, jeudi après-midi.

M. Lemelin avait pris un fort dîner, et se mit ensuite immédiatement à scier du bois. On le trouva inanimé, après quelques minutes.

M. Lemelin est probablement mort d'une syncope.

NEUVAINES.—La neuvaïne de St-François-Xavier est commencée depuis samedi à la Paroisse. Le Rév. Père Lacombe, dominicain, en est le prédicateur.

PARENT vs. CHOQUETTE.—L'audition de la preuve dans la cause Parent vs. Choquette est fixée à ce matin, en Cour Supérieure.

LA ST-PAULINE.—Hier, nos concitoyens irlandais se sont réunis de nouveau au Tara Hall. L'assemblée fut présidée par M. J. I. O'Leary. Des discours patriotiques y furent prononcés et on décida l'ordre de la procession lors de leur fête.

CHEZ NOS POMPIERS.—Comme à l'ordinaire, les jours de tempête, nos pompiers sont très occupés. Dimanche pour des feux de cheminées, ils ont été appelés aux boîtes N. 124, 133, 135 et 136.

LA ST-VINCENT DE PAUL.—Dans la grande salle du patronage, hier soir, il y a eu une réunion de toutes les conférences de la Société St-Vincent de Paul, présidée par sa Grandeur Mgr Bégin. Le Rév. Père Nuneves, récemment arrivé de Rome, présenta une adresse et le président passa en revue dans un joli discours tout le travail fait par les différentes conférences durant l'année écoulée.

A SORÈLE.—Le nombre des élèves au collège Mont St-Bernard, de Sorèle, augmentant chaque année, le supérieur du collège, après s'être avisé avec le Père Provincial, a décidé de faire construire, durant le cours de l'été prochain, une bâtisse additionnelle qui sera logée en arrière du corps principal de l'édifice, et qui couvrira, une fois terminée, à peu près \$40,000.

TEMPÊTE DE NEIGE.—Nous avons eu une forte tempête de neige. Commencée samedi soir, elle a continué à sévir durant toute la nuit et la journée de dimanche. Les services des chars électriques ne fut pas interrompu, mais les chars-balayeurs eurent fort à faire pour laisser la voie libre.

A CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

LA CHICOUTIMI.—Il y a eu une fois massacrée au patinoir de Chicoutimi, le mardi-soir. Les costumes étaient fort beaux, les patineurs en grand nombre et la glace en bon état.

RESIGNATION.—M. George J. Major a offert sa résignation comme gérant du Château-Frontenac, à Québec, et prochainement prendra la gérance de l'hôtel Clifton, récemment érigée aux chutes Niagara. Aucune nomination, pour remplir cette vacance, n'a été faite.

Pour les intérêts privés

Les députés trouvent beaucoup de zèle

MM. TASCHEREAU ET GIRARD AUX PRISES

LE BONNET D'ANE DU PERE CHERRIER

Il y eut samedi matin de 11.30 hrs à 12.30 hrs une séance de la chambre dont nous avons donné un résumé dans notre édition de samedi.

Une trentaine de députés sur 75 assistaient.

Le premier ministre était absent.

La séance aussitôt ouverte, la chambre se forma en comité général sur le bill de la North Shore Power Co., prêt nom de la Shawinigan Coy, dit-on, qui voulait faire affaires jusqu'à Québec, chose que le comité des bills privés lui a refusé.

M. TESSIER, promoteur du bill demanda que ce pouvoir lui fut au moins donné pour le comité de Portneuf.

Le Dr PANET s'y objecta et il fut énergiquement appuyé par M. Girard, député de Rouville, qui prétend que d'autres compagnies déjà en exploitation dans Portneuf se trouveraient à souffrir de cette concurrence.

M. TASCHEREAU insista sur l'importance, parce que les compagnies de Portneuf n'ont pas de privilège exclusif et qu'il y a une raison d'ordre public pour donner à la North Shore le pouvoir demandé.

La discussion s'anima. M. Taschereau remarquant que M. Girard était intéressé à défendre les compagnies de Portneuf à quoi M. Girard répondit :

Il n'est pas de la classe des avocats qui traînaient leur bureau à la chambre.

Plus tard, M. Girard accusa M. Taschereau de mauvaise foi. Celui-ci rappela celui-là à l'ordre. M. Girard dut se retrancher. Finalement, l'amendement fut voté par 14 contre 10 au milieu de l'hilarité générale provoquée par le sommeil du père Cherrier, qui cinq minutes auparavant, un cigare à demi éteint entre les doigts, déclarait que si un vote était pris, M. Girard pouvait compter sur lui.

M. CHERRIER, à demi couché sur son fauteuil, dormait profondément. M. Marchand, l'intelligent député de Nicolet, qu'une invincible timidité avait, jusque là empêché de se produire, devant son pays, fit alors ses débuts en coiffant le bon homme d'un immense bonnet d'âne qu'on aurait dit fait sur commande. M. Marchand est l'un des hommes d'avenir, de la chambre.

INTERPELLATION

A une interpellation de M. Mousseau, l'hon. M. Turgeon répondit que la question de préparer une carte indiquant les territoires, sous licence et les pouvoirs d'eau de la province, est à l'étude.

Et la séance est levée.

vent obtenir l'union et l'entente de la classe ouvrière. Nous avions contre nous un gouvernement puissant, deux ministres, et un nombre infini d'orateurs les plus puissants du parti libéral. L'un d'entre eux, un tribun populaire, n'avait eu jusqu'à alors qu'à se montrer sur un hustling et éternuer pour soulever les applaudissements frénétiques du peuple. Allez-lui demander quel succès il a remporté dans la dernière campagne électorale, avec toutes ses forces coalisées. Tous ces puissants éléments se sont brisés contre la volonté populaire. Et savez-vous combien nous a coûté cette lutte gigantesque, Messieurs ? Elle nous a coûté la somme de \$500. Pour faire la bataille contre toutes ces puissances réunies, nous avions comme orateurs trois menuisiers, deux charpentiers, deux typographes et un barbier, outre notre candidat, qui est un plombier. Comme vous le voyez, messieurs, nous avons bien raison de dire que la gloire de cette brillante victoire revient tout au travail organisé.

Pourquoi, dit l'orateur, ne feriez-vous pas la même chose à Québec ? Vous avez entre vos mains les mêmes moyens et rien n'empêche que la vieille cité de Champlain n'ait aussi ses députés ouvriers ; mais rappelez-vous que c'est par l'union que vous obtenez ce beau résultat.

M. Arcand a terminé en faisant aux menuisiers un appel chaleureux et les adjurant, pour leur bien et celui de leurs familles, de joindre la Fraternité des Charpentiers-Menusiers d'Amérique.

L'orateur a repris son siège au milieu d'applaudissements bien nourris.

M. VERRILLÉ

Nous avons en ensuite le plaisir d'entendre le nouvel élu de Maison-Neuve.

On sait que M. Alphonse Verrillé est l'un des orateurs les plus populaires du travail organisé et l'auditoire présent n'a pas été déçu. Comme ses deux confrères, il a fait un appel éloquent aux menuisiers de Québec, en faveur de l'union, qui leur procurera les moyens d'améliorer leur situation, ce dont vous avez un pressant besoin, si, dit M. Verrillé, si ce que j'entends dire, est vrai, on dit qu'il y a des menuisiers à Québec, qui travaillent cet hiver, à raison de 80 centins par jour. Mais, mes bons amis, comment pouvez-vous vivre à ce compte-là ?

M. Verrillé parle un peu de son élection et dit que sa personnalité n'est rien dans cette affaire, et que tout le mérite revient au travail organisé. Il est le porte-parole, si vous savez, dit-il, la considération dont je jouis, on plutôt dont jouit le travail organisé depuis mon élection. On se rend compte que la force que leur procure l'union et la bonne entente, je puis dire, comme dans la chanson, que les deux partis s'entraident. Mais, messieurs, il n'y aura toujours pour moi un seul parti : le parti ouvrier ; qu'une seule cause : celle des travailleurs.

Et lorsque jeudi prochain, j'irai mon entrée au parlement d'Ottawa, ce sera entre un bleu et un libéral.

Comme les deux orateurs précédents M. Verrillé a fait une excellente impression et a été très applaudi.

M. Julien a terminé la séance en remerciant les organisateurs montrealais et en invitant ses confrères du métier, qui ne font pas partie du Local 730 de la Fraternité, à venir inscrire leurs noms au nombre des membres.

Un grand nombre ont répondu à cette invitation, et il n'y a aucun doute qu'avant peu, cette organisation sera l'une des plus puissantes de notre ville.

Samedi soir, l'assemblée de l'Union Typographique No. 302 a reçu la visite de MM. Rodier et Verrillé, ce qui a donné aux typographes l'occasion d'entendre deux discours aussi

LE BON APPETIT

est nécessaire à la bonne santé.

WILSON'S INVALIDS' PORT

(UN GRAND TONIQUE FORTIFIANT)

donne un bon appétit, aide l'assimilation et renforce les organes digestifs.

Grosse Bouteille, \$1.00
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. PARTOUT.

éloquentes que pratiques, sur les bienfaits de l'organisation.

Les cigariers, remerciés par les fabricants Miller et Lockwell, l'expiration de leur contrat, ont été reconus par l'Union Internationale comme victimes d'un "lockout" et recevront en conséquence les secours auxquels ils ont droit.

Les amis et confrères de M. Eugène Côté, le président de l'Union Typographique, No. 302, qui avait été assez gravement malade depuis deux mois, apprendront sans doute avec plaisir qu'il est presque complètement rétabli.

MM. Verville et Rodier, sont retournés hier soir à Montréal. M. Arcand demeurera quelques jours en cette ville pour aider à l'organisation des menuisiers.

Nouvelle congrégation

La nouvelle congrégation des hommes de la paroisse St-Jean-Baptiste est définitivement établie et commencera le 18 courant ses exercices qui auront lieu dans l'église, à six heures et demie tous les dimanches matin.

Hier, à la grand'messe, M. le curé Beaudoin a lu le décret de Mgr l'archevêque, autorisant l'établissement de cette congrégation et énumérant les privilèges spirituels qui y sont attachés.

Les membres se sont, assemblés, hier soir, à 5 heures, dans l'une des salles, et ont procédé à l'élection des officiers comme suit :

Achille Langlois, préfet ; Ferdinand Desvarrennes, 1er assistant ; Albert Doré, 2nd assistant.

Demain soir, ces officiers se réuniront au presbytère pour former le conseil.

L'indigestion cause la mort

Une longue suite de maux fatals sont les résultats directs d'une nourriture mal digérée

Les vivres mal digérés, en fermentant dans l'estomac, forment un poison qui est absorbé par le sang. Si cela dure longtemps et que vous ayez le cœur faible, un bon matin l'un de vous trouvera mort dans votre lit, ou vous pourriez mourir en sortant de table, et le médecin déclarerait que c'est une maladie de cœur qui vous a emporté. La cause sera votre mauvaise digestion. Indigestion est un mot fort simple, mais ces conséquences sont désastreuses.

Si votre foie n'est pas bien, le poison l'attaquera et la jaunisse se déclarera. Et si vos reins fonctionnent mal, vous aurez le diabète et la maladie de Bright, qui sont des maladies incurables.

Un savant médecin a dit que les progrès d'une nation dépendaient de l'estomac de chaque particulier.

Souvent, après avoir pris un copieux repas, vous sentez comme une masse de plomb sur votre estomac. Cette masse de plomb est une certaine quantité de vivres que votre estomac ne peut digérer, ni rejeter. Cela vous fatigue, vous donne une mauvaise haleine et vous prépare les voies qui conduisent à la dyspepsie et à la mort, à moins que vous n'ayez sans retard, l'opinion "Stuart's Dyspepsia Tablets".

Ces petites tablettes sont aussi puissantes que le jus gastrique de votre estomac. Un seul grain de leurs ingrédients en digère 3,000 de vos vivres. Voyez et jugez.

Si vous avez des gaz d'estomac, brûlements, gonflements, etc., etc., les Stuart's Dyspepsia Tablets, les feront disparaître avant qu'ils ne puissent faire aucun mal à votre estomac.

Elles fortifient l'estomac et le soulagent des deux-tiers de son ouvrage. Elles augmentent le jus gastrique et vous feront jouir de la vie, surtout si vous avez le soin de prendre une de ces tablettes après un très lourd repas.

Prenez une tablette Stuart après votre prochain repas, aujourd'hui, et vous ne voudrez plus vous en passer. Vous serez vigoureux et joyeux et prolongerez ainsi votre vie de beaucoup.

En vente chez tous les pharmaciens à 50 cts la boîte.

Le tabac CHAMPLAIN est fabriqué par la Rock City Tobacco Co.

Sauvé du Feu

Cabinets de contrefort Rogers en coléoptile, nacre de perle, corne, verrière taillée, argenterie, nouveaux services à dîner, tout est sacrifié, 67 rue Dalhousie.

A. E. VALLERAND, 67 rue Dalhousie.

Scène de ménage : —Tu viens de passer quatre heures au café ! Tu seras encore gris ce soir, ça se voit. —A quoi ça se voit ?

Le tabac CHAMPLAIN est le meilleur des tabacs à fumer et chiquer.

SPECULATEURS

SUR LES STOCKS DE NEW-YORK

CRAINS, PROVISIONS, ETC

Franchiront de l'argent sur la commission, le fr. en payant leurs ordres sur un fr. de 25 cts en plus avec la maison bien connue

THE MUNICIPAL Trading Co. of New-York, U.S.

Bureau : 84 RUE ST-PIERRE, Québec

PHONE 2145

A. E. VALLERAND, 67 rue Dalhousie.

F. SIMARD & CIE

Demonagés au No. 142, RUE ST-JOSEPH, vis-à-vis de la r. ancien Etablissement

DEPARTEMENT DE MODISTE EN ROBES

Sous la Gérance immédiate de Mlle A. E. COOKE

Toutes commandes exécutées dans le dernier : : : un prix modéré : : :

Pour vous donner un avant goût des NOUVELLES ETOFFES NOIRES ET DE COULEUR

Nous vous invitons à venir examiner le possible d'étoffes importées, dans les tissus les s que :

LES ETOFFES A COSTUMES

"Choviet" carreaux et plaid d'Ecosse. Tissus plus pesants dans le même style. "Scillon" Anglais à effet brillant. Taffetas Français effets nouveaux. Etoffes à Costumes à petits carreaux "Shepherd". "Moir" Anglais à deux tons.

VENTE DE CHEMISES POUR MESSIEURS

Tout le surplus de "stock" d'un Manufacturier bien connu. 100 Douzaines de Chemises Négligées en coton de couleurs, bonne qualité, patrons pâle et foncés, très bonne valeur 35c

100 Douzaines Négligées, avec poignets séparés, patrons 55c

50 Douzaines Chemises de couleurs avec devant et ourlet en avant qualité supérieure à \$1.00, pour cette vente. 65c

UNE VENTE DE SOIE

UNE VALEUR TRES SPECIALE

Considérant la qualité du tissu et le prix demandé, c'est sans aucun doute l'offre la plus remarquable encore vue à Québec.

2,500 verges de Soie Crystalline de couleurs toute soie et très molle dans variété de nuances, corenaux, qualité remarquable à 45 cts, prix spécial. 27c

F. SIMARD & CIE

Demonagée au No. 142, rue St-Joseph

A VENDRE

A STE-PETRONILLE, ILE D'ORLEANS

Une résidence d'été des plus désirables située à 7 ou 8 minutes du quai, sur le chemin de St-Laurent

TERRAIN de 130 x 90 avec clôtures et barrière en fer. Jardin, feu de croquet et beaux arbres à l'arrière en arrière de maison, puis de 28 pieds de profondeur il y a dans le roc, vit et qui a coûté au delà de \$300 et on l'a vu n'a jamais été vendu. Mais c'est un parfait ordre avec annexes pour cuisine et dépendance, construite en pin sur fondations en ciment, bay window et galeries couvertes tout autour de la maison, etc. Poutres et quelques meubles, hangar de 18 x 10, laiterie, buanderie, etc., etc. Valeur \$3,300 à vendre pour \$2,000 avec facilité de paiement au gré de l'acheteur.

S'adresser à D. OUELLET, Architecte, de OUELLET & LEVESQUE, 117 rue St-Jean, Québec.

A VENDRE

UNE belle maison de campagne, située à Beau port, à dix minutes de Québec en char éléctrique. S'adresser à ANTOINE CHALFOUR, Beauport.

MAISON A LOUER

Une maison No 30 rue Ste-Ursule, actuellement occupée par Mlle F. A. Irvine, prolongement en arrière, traversée à eau chaude, chambre de bain, lumière électrique. L'une des localités les plus saines et les plus paisibles de la ville ; résidence parfaite pour toutes les améliorations modernes. S'adresser à W. BRUNET & CIE, Pharmaciens, 139 rue St-Joseph.

Magnifique Propriété à Vendre

LA magnifique résidence de feu l'hon. P. A. DeLois, située dans la paroisse de Beauport avec dépendances, hangars, bois, écurie, garage et l'acres de terre cultivée, l'eau dans toutes les pièces. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à Monsieur P. A. DeLois.

MAGASIN A LOUER

UN des plus beaux postes de commerce de la paroisse de Silley, occupé pendant plus de trente-cinq ans par A. H. Farlaneau, marchand général, situé à Spencer Cove, Silley.

S'adresser à F. A. LARUEAU & CIE, Beauport.

A VENDRE

UN SAFE de 40 pouces sur 27 x 27 et presque neuf. Aussi Tablettes de magasin et Comptoirs à bon marché. A. A. J. GINGRAS, Epicerie.

A LOUER

Le logement du haut, comprenant 5 chambres, avec eau, en face de l'église des Franciscains, près de la barrière Ste-Foye.

S'adresser à DOMINION CORSET MFG Co., 45 rue Rochester, St-Roch.

A VIS

POUR cause de départ de la ville nous donnons par le présent avis à toutes personnes qui ont des comptes avec nous, de bien vouloir régler, le ou avant le 20 Mars prochain.

OCTAVE PAPILLON & CIE, 93 rue St-Vallier

177 v—



LEVENEMENT
JOURNAL POPULAIRE

Parait le dimanche et le mardi par la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT, incorporée par lettres patentes, 100 rue de la Fabrique, Québec.

ABONNEMENT: Un an \$3.00, six mois \$1.50, trois mois \$0.75. Les abonnements sont payables d'avance.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage publié sans l'avis de la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT.

Les syndicats coopératifs

Une importante proposition de loi vient d'être soumise à la législature de Québec, par le premier ministre, l'hon. M. Gouin. Elle a pour but d'autoriser l'organisation de syndicats coopératifs comme il en existe dans presque tous les pays du vieux monde afin d'encourager l'épargne parmi les classes laborieuses et de leur faciliter l'acquisition plus avantageuse des produits de consommation dont elles ont besoin. Un syndicat de ce genre pourra être établi dans chaque comté de la province.

Le projet de loi dit que ces sociétés ont pour but l'éducation, la culture et la défense des intérêts économiques des classes laborieuses. Pour atteindre ces fins, elles peuvent acheter, pour les revendre à leurs associés seulement, les choses nécessaires aux besoins de la vie ou aux travaux de leur industrie; leur ouvrir des crédits et leur faire des prêts; établir pour les sociétés des travaux en commun, ou leur permettre de se livrer à des opérations de production, et d'en vendre les produits, soit collectivement, soit individuellement.

Les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture pourront, avec la permission du ministre de l'Agriculture, prendre des actions dans tel syndicat. Il faudra au moins douze associés pour former une société coopérative en vertu de la présente loi.

Le montant de chaque part ou action de la société sera de cinq piastres. Le capital de la société est variable, étant susceptible d'augmentation par des versements successifs et la souscription de nouvelles parts, faits par les associés, ou l'admission d'associés nouveaux, et de diminution par la reprise totale ou partielle des apports effectués; pourvu toutefois que le capital ne puisse jamais être réduit au-dessous du chiffre établi lors de la fondation.

Les parts ou actions seront nominatives et ne seront transférables que selon les dispositions des règlements de la société.

Sauf dans le cas de dissolution la durée de la société sera d'au moins vingt ans ou exercices sociaux, à compter du premier jour de l'année ou exercice social qui devra être fixé par les règlements.

La durée de la société peut être prolongée pour une nouvelle période, dont l'assemblée générale déterminera l'étendue.

On lit dans la "Croix" de Paris: Voici toute une série de nominations épiscopales connues à Rome: M. Gauthier, l'apostolique curé de St-Paterne d'Orléans, est évêque de Versailles;

M. Chesnelong, le zélé curé de la Madeleine, à Paris, est évêque de Valence;

M. Ligonnet, dont nous avons dit le mérite, est évêque de Bayonne;

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

On lit dans la "Croix" de Paris: Voici toute une série de nominations épiscopales connues à Rome: M. Gauthier, l'apostolique curé de St-Paterne d'Orléans, est évêque de Versailles;

M. Chesnelong, le zélé curé de la Madeleine, à Paris, est évêque de Valence;

M. Ligonnet, dont nous avons dit le mérite, est évêque de Bayonne;

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On lit dans la "Croix" de Paris: Voici toute une série de nominations épiscopales connues à Rome: M. Gauthier, l'apostolique curé de St-Paterne d'Orléans, est évêque de Versailles;

M. Chesnelong, le zélé curé de la Madeleine, à Paris, est évêque de Valence;

M. Ligonnet, dont nous avons dit le mérite, est évêque de Bayonne;

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Une dépêche de La Rochelle nous informe que M. le chanoine du Vau-d'Alz, directeur du "Bulletin religieux de La Rochelle", aussi remarquable par son savoir que par son zèle, dans les œuvres, est parti pour Rome pour être sacré évêque d'Agde.

De source très sûre, nous apprenons de plus au dernier moment que:

M. Gély, vicaire général de Rodez, prédicateur estimé de retraites ecclésiastiques, est évêque;

M. Fodéré, le digne vicaire capitulaire de St-Jean de Maurienne, est évêque de ce siège;

M. Tousse, vicaire général de Toulouse, dont nous avons annoncé la nomination, est évêque d'Alger;

On annonce d'autre part que Mgr Dechelette, vicaire général de Lyon, devient évêque auxiliaire du cardinal Oullivier, qui est rentré à Lyon et dont la maladie annoncée par les journaux est heureusement démentie.

Le 17^{me} régiment de Lévis

FÊTE SES COMMANDANTS

Un événement que nous n'avons fait que signaler et qui cependant aurait dû avoir la plus grande publicité s'est produit au début de cette semaine aux quartiers généraux de l'un de nos populaires régiments le 17^e d'infanterie de Lévis.

Les officiers de ce régiment donnaient ce jour-là, comme nous l'avons dit, au camp des Ingénieurs Royaux, à St-Joseph de Lévis, un banquet d'adieu au commandant du 17^e Régiment, le major adjoint Roy, et au commandant du 17^e Régiment, le lieutenant-colonel J. A. Morin, leur ancien commandant promu au poste de surintendant des magasins militaires de Québec, et au lieutenant-colonel O. E. Talbot, son successeur à la tête du 17^e Régiment.

Le banquet était présidé par le major adjoint Roy, et avait pour commandant du 17^e Régiment, le lieutenant-colonel J. A. Morin, leur ancien commandant promu au poste de surintendant des magasins militaires de Québec, et au lieutenant-colonel O. E. Talbot, son successeur à la tête du 17^e Régiment.

Le banquet était présidé par le major adjoint Roy, et avait pour commandant du 17^e Régiment, le lieutenant-colonel J. A. Morin, leur ancien commandant promu au poste de surintendant des magasins militaires de

La taxe sur les successions

Maintenue et remaniée par les taxeurs
Gouin, Turgeon et Tessier

Le gouvernement a décidé de remanier complètement les droits sur les successions et il a soumis à la chambre les résolutions suivantes qui serviront de bases à une loi :

Résolu, 1.—Que toute transmission, par décès, de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens mobiliers ou immobiliers, situés dans la province, soit frappée des droits suivants, calculés sur la valeur du bien transmis, déduction faite des dettes et charges existant au moment du décès :

1. En ligne directe ascendante ou descendante ; entre époux ; entre beau-père ou belle-mère et gendre ou belle-fille :

Dans les successions dont la valeur déduction faite des dettes et charges existant au moment du décès :

a. N'exécute pas la somme de cinq mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de cinq mille piastres, ... 1 p. c.

b. Exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas cinquante mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de dix mille piastres, ... 1 1/2 p. c.

c. Exécute cinquante mille piastres, mais n'exécute pas cent mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de cinquante mille piastres, ... 2 p. c.

d. Exécute cent mille piastres, mais n'exécute pas deux cent mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de cent mille piastres, ... 3 p. c.

e. Exécute deux cent mille piastres, mais n'exécute pas quatre cent mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de deux cent mille piastres, ... 4 p. c.

f. Exécute quatre cent mille piastres, mais n'exécute pas six cent mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de quatre cent mille piastres, ... 5 p. c.

g. Exécute six cent mille piastres, mais n'exécute pas huit cent mille piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de six cent mille piastres, ... 6 p. c.

h. Exécute huit cent mille piastres, mais n'exécute pas un million de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de huit cent mille piastres, ... 7 p. c.

i. Exécute un million de piastres, mais n'exécute pas deux millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de un million de piastres, ... 8 p. c.

j. Exécute deux millions de piastres, mais n'exécute pas quatre millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de deux millions de piastres, ... 9 p. c.

k. Exécute quatre millions de piastres, mais n'exécute pas six millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de quatre millions de piastres, ... 10 p. c.

l. Exécute six millions de piastres, mais n'exécute pas huit millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de six millions de piastres, ... 11 p. c.

m. Exécute huit millions de piastres, mais n'exécute pas dix millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de huit millions de piastres, ... 12 p. c.

n. Exécute dix millions de piastres, mais n'exécute pas douze millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de dix millions de piastres, ... 13 p. c.

o. Exécute douze millions de piastres, mais n'exécute pas quinze millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de douze millions de piastres, ... 14 p. c.

p. Exécute quinze millions de piastres, mais n'exécute pas vingt millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de quinze millions de piastres, ... 15 p. c.

q. Exécute vingt millions de piastres, mais n'exécute pas vingt-cinq millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de vingt millions de piastres, ... 16 p. c.

r. Exécute vingt-cinq millions de piastres, mais n'exécute pas trente millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de vingt-cinq millions de piastres, ... 17 p. c.

s. Exécute trente millions de piastres, mais n'exécute pas trente-cinq millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de trente millions de piastres, ... 18 p. c.

t. Exécute trente-cinq millions de piastres, mais n'exécute pas quarante millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de trente-cinq millions de piastres, ... 19 p. c.

u. Exécute quarante millions de piastres, mais n'exécute pas quarante-cinq millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de quarante millions de piastres, ... 20 p. c.

v. Exécute quarante-cinq millions de piastres, mais n'exécute pas cinquante millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de quarante-cinq millions de piastres, ... 21 p. c.

w. Exécute cinquante millions de piastres, mais n'exécute pas cinquante-cinq millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de cinquante millions de piastres, ... 22 p. c.

x. Exécute cinquante-cinq millions de piastres, mais n'exécute pas soixante millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de cinquante-cinq millions de piastres, ... 23 p. c.

y. Exécute soixante millions de piastres, mais n'exécute pas soixante-cinq millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de soixante millions de piastres, ... 24 p. c.

z. Exécute soixante-cinq millions de piastres, mais n'exécute pas septante millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de soixante-cinq millions de piastres, ... 25 p. c.

aa. Exécute septante millions de piastres, mais n'exécute pas septante-cinq millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de septante millions de piastres, ... 26 p. c.

ab. Exécute septante-cinq millions de piastres, mais n'exécute pas quatre-vingt millions de piastres, sur chaque cent piastres en valeur au-dessus de septante-cinq millions de piastres, ... 27 p. c.

a. Si le successeur est frère ou sœur ou descendant du frère ou de la sœur du défunt :

Si la succession n'exécute pas dix mille piastres, ... 5 p. c.

Si elle exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, ... 6 p. c.

Si elle exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, ... 6 1/2 p. c.

b. Si le successeur est frère, sœur ou descendant du frère ou de la sœur du défunt :

Si elle exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, ... 7 p. c.

Si elle exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, ... 7 1/2 p. c.

c. Succession entre tous autres collatéraux :

Si elle exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, ... 8 p. c.

Si elle exécute dix mille piastres, mais n'exécute pas dix mille piastres, ... 9 p. c.

3. Si le successeur n'est pas un parent, ... 10 p. c.

Pourvu que lorsque la valeur de tous biens transmis excède cinquante mille piastres, et que le montant transmis de la manière susdite à toute personne en ligne collatérale ou à tout étranger, excède le montant ci-après mentionné, un droit additionnel soit payé, sur le montant ainsi transmis, en sus du droit mentionné dans les clauses a, b, c, et d, de ce paragraphe :

a. Lorsque le montant total ainsi transmis, à une personne excède cinquante mille piastres, mais n'exécute pas cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 1 p. c.

b. Exécute cent mille piastres, mais n'exécute pas cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 1 1/2 p. c.

c. Exécute cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas deux cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 2 p. c.

d. Exécute deux cent mille piastres, mais n'exécute pas deux cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 3 p. c.

e. Exécute deux cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas trois cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 3 1/2 p. c.

f. Exécute trois cent mille piastres, mais n'exécute pas trois cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 4 p. c.

g. Exécute trois cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas quatre cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 4 1/2 p. c.

h. Exécute quatre cent mille piastres, mais n'exécute pas quatre cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 5 p. c.

i. Exécute quatre cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas cinq cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 5 1/2 p. c.

j. Exécute cinq cent mille piastres, mais n'exécute pas cinq cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 6 p. c.

k. Exécute cinq cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas six cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 6 1/2 p. c.

l. Exécute six cent mille piastres, mais n'exécute pas six cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 7 p. c.

m. Exécute six cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas sept cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 7 1/2 p. c.

n. Exécute sept cent mille piastres, mais n'exécute pas sept cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 8 p. c.

o. Exécute sept cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas huit cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 8 1/2 p. c.

p. Exécute huit cent mille piastres, mais n'exécute pas huit cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 9 p. c.

q. Exécute huit cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas neuf cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 9 1/2 p. c.

r. Exécute neuf cent mille piastres, mais n'exécute pas neuf cent cinquante mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 10 p. c.

s. Exécute neuf cent cinquante mille piastres, mais n'exécute pas un million de piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 10 1/2 p. c.

t. Exécute un million de piastres, mais n'exécute pas un million cinq cent mille piastres, sur chaque cent mille piastres, ... 11 p. c.

BAUME RHUMAL

Il renforce les poumons

et les gorges faibles,

Il soulage la toux

Il guérit les maladies

monaires,

Il aide l'expectoration,

Il guérit les Rhumes, l'Asthme,

les Bronchites, etc., etc.

BAUME RHUMAL

est facile à prendre

Tonifie et vivifie

Il ne dérange pas l'estomac.

Prix 25c la bouteille.

MARENGO

Près de St-Omer s'élève un délicieux et frais village qui a nom Blandéque.

Là, vivaient, au commencement de 1832, dans une simple cabane, une vénérable grand-mère, sa fille, la veuve François, un jeune enfant, deux vaches nommées Brune et Blanche, et Marengo, le héros de cette histoire.

Le produit de la vente du lait de Brune et Blanche suffisait aux besoins de la modeste famille.

Chaque matin, la veuve François venait à St-Omer, distribuer sa marchandise à ses pratiques, qui étaient nombreuses, car le lait de Brune et Blanche était justement apprécié ; ce n'était pas, comme la crème de Paris, un composé de cervelle de mouton délayée dans l'eau et saupoudrée de quelques grains de blanc d'Espagne ; c'était du lait, excellent parce que c'était du lait.

Marengo était toujours du voyage. Il traînait une petite charrette sur laquelle étaient placés les différents pots disposés à l'avance pour chacun des habitants de la ville ; le bon caniche s'acquittait de sa tâche avec zèle et intelligence ; il savait où commençait et où finissait sa tournée, et son instinct lui disait assez, devant quelles maisons il devait s'arrêter. Aussi Marengo, le chien de la veuve François, faisait-il l'admiration de tous.

Le calme dont jouissait le ménage de Blandéque ne devait pas durer, le choléra vint porter le deuil dans la pauvre famille. La veuve François fut la première victime, et son fils, pauvre orphelin de dix ans, ayant une vieille grand-mère à soutenir, continua les courses matinales à St-Omer pour la vente du lait de ses vaches. L'intelligence de Marengo semblait grandir à mesure que le malheur venait accabler ses pauvres maîtres.

Un matin, la petite voiture était attelée, les pots de lait mis à leur place, et Marengo attendait la venue de son jeune maître ; mais celui-ci éprouva les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Le bon chien, pressentant qu'il devait dès lors se passer de conducteur, se mit seul en route pour St-Omer.

Arrivé à la porte de la première pratique, Marengo se mit à aboyer, et il donna à entendre, par ses gémissements, que lui seul représentait la pauvre famille de Blandéque ; il alla ainsi de maison en maison sans en oublier une seule. Chacun prit son pot de lait comme d'habitude et le remplaça sur la petite voiture par le pot vide de la veille.

De retour au logis, Marengo recommença, par la désolation qui y régnait, qu'il avait bien fait de ne pas attendre le malheureux orphelin.

Depuis ce moment, et pendant quelques mois, Marengo, guidé par son admirable instinct, fit, chaque jour, sa tournée habituelle. Enfin la vieille grand-mère succomba à ses chagrins, et les deux vaches furent vendues par les héritiers.

Le pauvre Marengo refusa de reconnaître d'autres maîtres : fidèle à ses habitudes, il venait chaque matin aboyer tout seul à la porte de ses anciennes pratiques. Un soir d'hiver, on le trouva raide et glacé sur le seuil de la cabane de Blandéque.

Voyages en Europe au Printemps et l'été

A propos des splendides nouveaux paquebots "Empress of Britain" et "Empress of Ireland" nous venons justement de recevoir les listes de départs, les plans, etc.

Nous nous faisons un plaisir de fournir tous les renseignements à ce sujet.

J. HONE, Jr., Agent général de paquebots, 46 rue Dalhousie, Québec.

EN VENTE PARTOUT

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

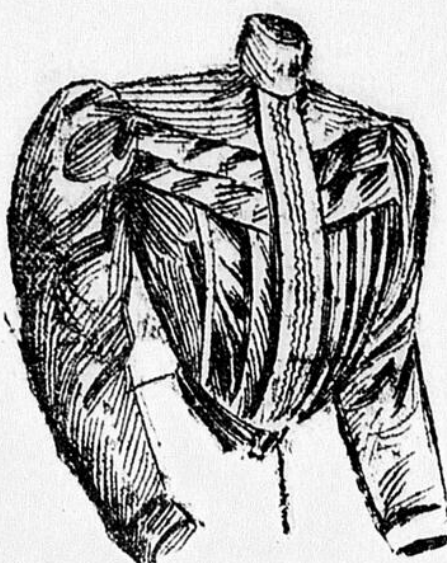
Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication

Plus de 100 ans de fabrication



QUELQUES PRIX

D'une Eloquence Persuasive

Maintenant que le mois de mars est arrivé (et soit dit en passant, il est arrivé comme un lion furieux) votre attention sera, sans doute, attirée vers les articles nécessaires et utiles pour le réchauffement et le mobilier pour le temps doux que nous aurons bientôt.

De nouveaux envois nous sont apportés par chaque train, et aussitôt déballés sont portés à leurs rayons respectifs où ils attendent votre choix. Nous avons en abondance, des étoffes à robes, et en soie, des tapis et des draperies, toutes sortes de porcelaine de fantaisie, de la tapisserie, des moules pour cadres. Et pour être fidèle à notre parole, nous vous avons préparé une éblouissante réunion d'occasions de bon marché afin de vous épargner de l'argent, tout en achetant des effets utiles et fashionables. Si les chiffres pouvaient parler, ceux que nous donnons ci-dessous seraient des plus convaincants. Magasiner de bon matin, est aujourd'hui à la mode et plus vous venez de bonne heure, le mieux c'est.

MATINEES AU RABAIS

Pour en finir avec une ligne de matinées que nous avons en magasin, un peu plus longtemps que de coutume, nous mettons ces matinées en vente, lundi et mardi au prix ci-dessous. Ce ne sont pas de vieilles marchandises, elles étaient tout ce qu'il y avait de plus à la mode, quand nous les avons achetées, et sont encore fashionables.

Matinées en Flanellette

Des matinées en flanellette de la meilleure qualité, seulement quelques grandes dépareillées dans ce lot. Prix 75 cts et 90 cts. Prix spécial pour lundi et mardi, ... 49c

Matinées en Alpaca

Des matinées en Alpaca, avec devant en taffetas de soie, fines en "brail" de fantaisie, grandes dépareillées. Prix régulier \$1.50. Prix spécial pour lundi et mardi, . . . \$1.0

Matinées en Soie

Des matinées en taffetas tout soie, bleu-marin, grises et noires, devant plissé et portant de magnifiques boutons, un vrai bon marché au prix régulier \$3.50. Spécial pour lundi et mardi, . . . \$2.25

A QUI LA CHANCE ?

Nous voudrions que vous compreniez bien que notre assortiment nouveau de meubles ne sera pas complet, avant quelques jours. Si vous avez l'intention d'acheter quelque meuble, attendez notre exposition qui dépassera de beaucoup ce que nous avons déjà fait dans ce genre. En attendant, nous croyons que notre étalage de meubles dans nos vitrines vous intéressera et fera sensation pendant les prochains dix jours.

Nous avons là un magnifique buffet en chêne poli, avec portes en verre, plié et un grand miroir bisauté. La valeur de ce buffet est \$110, vous pouvez l'avoir lundi, pour \$100.00 ou si vous préférez attendre dix jours, le prix en diminuera tous les jours de \$5.00 jusqu'à ce qu'il ne soit plus que \$50.00. A qui la chance ?

AVEZ-VOUS BESOIN DE LUNETTES

Voici une offre spéciale en lunettes et lorgnons. Nous en avons pour toutes les vues, et nous garantissons satisfaction parfaite. Si vous portez des lunettes que vos yeux soient faibles ou vous font mal, vous ne pouvez manquer une pareille occasion. Nous avons décidé de nous en débarrasser à tout prix, et dans tous les cas, pour moins que le prix coûtant.

Seulement, 75 paires de lorgnons ou lunettes pour dames et messieurs, montées en or, de 10 carats, garantis pour dix ans. Ils valent au-delà de \$5.00. Votre choix, tant qu'il y en a, . . . \$1.25

Seulement, 50 paires de lunettes, montées en aluminium, très utiles et garanties ne se jamais ternir. Le prix régulier est \$2.00, votre choix, tant qu'il y en aura, . . . 98c

Seulement, 75 paires de lunettes et lorgnons de très bonne qualité, monture en nickel, prix régulier de 75 cts à \$1.00, vous pouvez faire un choix tant qu'il y en aura pour 47c

Bonnes Nouvelles du Rayon de Bimbeloterie

Mes dames, qui savez apprécier ce que vous pouvez avoir à ce rayon avec très peu d'argent, vous serez agréablement surprises de voir les réductions que nous avons faites dans les prix réguliers. Des occasions de bon marché—de vraies occasions—vous attendent partout, à tous les tournants, de ces occasions qui font des acheteurs des clients à vie pour un magasin. En voici quelques-unes :

Broches

Des broches, pour dames, en argent "sterling" avec décorations en émail dur. Prix régulier 25 cts. Prix spécial, ... 10c

Colliers

Des colliers pour dames, en belle imitation de turquoise. Prix régulier 25 cts. Prix spécial, . . . 15c

Sacoques

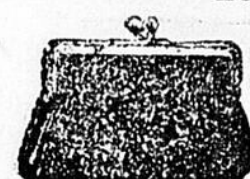
Des sacoques en cuir, pour dames montées en nickel, avec poignées en cuir fort. Prix régulier 25 cts. Prix spécial, . . . 15c

Ceintures pour dames

Ceintures en cuir, pour dames, couleurs assorties, toutes les grandeurs, avec belles boucles en nickel. Prix régulier, 25 cts, prix spécial, . . . 19c

Porte-monnaies

Valeur exceptionnelle en porte-monnaies, contenant un calpin ou un compartiment pour l'argent, en cuir noir, prix régulier, \$1.25, spécial, . . . 83c



Vente de Belles Chaussures à Moitié Prix

Vous ne trouverez pas tous les jours une belle occasion comme celle-ci et nous ne vendrions pas si bon marché, si nous avions toutes les grandeurs de chaussures, mais certains numéros étant épuisés, il nous reste quelques lots dépareillés qui vous feront un bon marché si les grandeurs que nous avons vous conviennent.

En étudiant les items suivants vous pouvez probablement faire des économies.

Chaussures pour Hommes

Des chaussures en cuir verni, "Box Calf", "Vici Kid" à lacets ou à boutons, grandeurs, 5, 6 1/2, 7 1/2, 8, 8 1/2, 9, 10. Prix régulier, \$3.00, \$5.50 et \$6.00, spécial, . . . \$3.00

BOTTINES, "Box Calf" et "Dor-gola", grandeurs No. 6, prix régulier, \$4.00, spécial, . . . \$2.00

BOTTINES "Oxford", élastiques, beau "Dongola", grandeurs No. 10. Prix régulier, \$3.00, spécial, . . . \$1.50

BOTTINES "Oxford", à élastiques, dongola, grandeurs 7 et 10. Prix régulier \$2.00, spécial, . . . \$1.00

PANTOUFLES "Opéra" et "Eve-rett" en dongola, grandeurs 7, 7 1/2, 9 et 9 1/2. Prix régulier \$1.50, spécial, . . . \$1.17

Chaussures pour Enfants

BOTTINES à lacets en Dongola, pour enfants, grandeurs 8 et 8 1/2. Prix régulier, \$1.10, spécial, . . . 75cts

BOTTINES à lacets, noir et chocolat, en dongola pour enfants. Prix régulier, \$7 cts, spécial, . . . 50c

CLAQUES

CLAQUES Jacques-Cartier doublées, pour hommes, grandeurs No. 7, 8, 9. Prix régulier, \$1.00, spécial, . . . 85c

CLAQUES "Jacques-Cartier" doublées, pour enfants, grandeurs No. 2, 3, 4. Prix régulier, 85 cts, spécial, . . . 70c

Chaussures pour Dames

BOTTINES à boutons, en dongola, grandeurs 1 1/2, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Prix régulier, \$2.50, spécial, . . . \$1.25

BOTTINES pour dames, "Vici Kid", "Box Calf" et en cuir verni, "Kid Oxford", grandeurs 1, 1 1/2, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Prix régulier, \$3.00, prix spécial, . . . \$1.50

PANTOUFLES noires en chevreau, grandeurs 1, 2, 2 1/2 et 3, prix régulier, 75 cts, spécial, . . . 50c

PANTOUFLES en velours brodé et enfourure allemand, grandeurs 3, 4 et 7, prix régulier \$1.00, spécial, . . . 69c

PANTOUFLES en feutre, grandeurs 3, prix régulier, 55 cts, spécial, . . . 43c

THE DE CEYLAN VERT OU NOIR

Est le meilleur thé, mais, même les meilleurs thés, peuvent être gâtés s'ils ne sont pas faits comme il faut. Premièrement, assurez-vous si votre épicer vous donne bien du thé Ceylan. Ne souffrez pas qu'il vous dise qu'un autre thé est aussi bon; il ne l'est pas, puis suivez la direction et vous aurez un breuvage délicieux.

En vente chez tous les bons Epiciers

Essence Concentrée

— POUR —

Liqueur de Chartreuse

Jaune ou verte (au goût)

Avec un flacon d'Essence concentrée pour Liqueur de Chartreuse des Laboratoires S. Lecheval, vous pouvez faire une plente d'une liqueur de plus exquise, en même temps que très hygiénique, et vous couvrez à peine le quart de ce que vous avez à payer pour les meilleures liqueurs.

Avec chaque flacon se trouve la manière de s'en servir qui est des plus facile.

Demandez à votre pharmacien, ou sur réception du montant nous vous le ferons parvenir franco par la maille.

PRIX DU FLACON 25 CENTS

DEPOSITAIRE :

La Cie des Laboratoires S. Lecheval, Limitée,
87 rue St-Charles, Montréal

EN GROS A QUEBEC { MM. W. BRUNET & Cie
MM. Dr. ED. MORTIN & Co

LES NOUVEAUTES DE LA SAISON SONT ARRIVEES

Et la qualité aussi bien que la quantité ne laissent rien à désirer

Mesdames,

Avant de faire vos achats, venez examiner notre grand assortiment.

DANS LES ETOFFES ET DRAPS DANS LES ETOFFES ET
DRAPS MANUFACTURES
A Costumes, a Robes, Tels que : Costumes
A Manteaux, a Matinées, Manteaux, Matinées,
etc., etc. Jupes, etc., etc.

Nous avons les couleurs les plus nouvelles, les étoffes et les patrons les mieux choisis.

Messieurs,

Si vous avez besoin d'un complet, à la verge sur commande ou même tout fait, nous avons à vous offrir ce qu'il y a de plus "chic", provenant des meilleures manufactures Canadiennes, Anglaises Françaises et Américaines. Aussi : Chapeaux et Cravates dans les divers goûts. Le département des Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants est au grand complet.

Tailleurs et Modistes de première classe.

... : UN SEUL PRIX MARQUE EN CHIFFRES : ...

Pour tous ces avantages et beaucoup d'autres rendez-vous aux Vastes Magasins . . .

MYRAND & POULIOT

Pourquoi j'ai eogné...

Il fait presque nuit... L'inventaire est fini... Et quel inventaire! Une page froissée, barbouillée, d'une écriture zigzagante, on semblait avoir passé toutes les affaires de quatre heures de lutte acharnée, sauvage.

Murpiaux, pompiers, gardes à cheval, s'en vont, l'air piteux, de l'illustré champ de bataille. Il ne reste sur le trottoir que des paquets d'agents au milieu d'un monde qui fourmille, regarde les vitraux brisés, des grilles tordues, les portes hachées, et les chaînes qui nagent dans les flaques d'eau de la cour.

Un ouvrier apparaît, essouffé, dans la poussière du porche. Il semble très occupé de sa casquette qui a reçu un maître horizon, et dont la visière pend lamentablement.

—Dites-donc, brigadier... vous n'auriez pas une épingle, par hasard?... —Peut-être...

Et, tout en explorant sa tunique, l'agent de police examine l'homme... Il vient de se battre évidemment, et sort presque aussi abîmé que sa casquette : le front est en sang, l'œil larmoyant, tuméfié, les boutons du bourgeois bleu sont partis et l'étoffe avec...

—Eh bien, mon petit, tu es joli!... tu as pris quelque chose!... tu pourrais aller embrasser ta femme!... —Et même qu'elle m'embrasserait sur mon poche-œil, dit l'ouvrier avec une certaine fierté... on est Breton chez nous!

—Alors, tu as fait le coup de poing tout à l'heure?... —Où! Et puis après?... —Il y a... que vous êtes tous stupides, les catholiques!...

—Sois courtou!... hein!... —Car enfin... la loi est pour tout le monde!... pour les catholiques comme pour les autres.

—Pardon! brigadier... t'emballe pas sur la pistole. La loi de "tout le monde", le catholique l'accepte. Moi, je paye mes impôts comme toi!...

J'ai porté le sac comme toi!... Seulement, comprends!... je ne veux pas qu'on m'embrasse... "en tant que catholique!"

—La loi est la loi!... —Alors, si la loi disait de tuer ta mère? Si la loi était faite par ces apaches?... —L'agent embarrassé...

—Tu vois donc qu'il y a des limites à la loi!... Quelle n'est pas "tout"... qu'au-dessus d'elle on trouve le sentiment absolu impératif de son droit... la conscience!...

—Possible que quel un inventaire est-il contre la conscience?... —Pardonnez-moi, le premier acte d'un vol... Ecoutez!... Ma gosse était l'an dernier, chez les Soeurs!...

On a commencé par les inventories en douceur... le petit Monsieur gentil, avec des gants margarine fraîche... Puis, deux mois après, on leur a tout filé en vingt-quatre heures!...

—Alors j'ai posé... "je sais où l'on nous mène"... Quand un bandit me demande l'heure le soir... c'est pas mal en soi!... mais je sais où il veut en venir!... A moi, le juu-juu!...

Ici, c'est pareil!... tu sais!... —Où!... mais paraît que les premiers chrétiens... ils ne se défendaient pas quand on les passait à tabac!...

—Pardonnez-moi, brigadier de mon cœur, tu confuses!... Eux, ils étaient nouveaux... très peu nombreux... Ils arrivaient "chez les autres"... Mais nous, nous sommes "chez nous"!

La France est catholique depuis dix-huit siècles! Et alors, parce qu'une poignée de maçons veut nous aménager, il faut leur y tendre les deux complices?... Ah mais non!...

—si je me fais "ver" on m'écrasera!... Est-ce que je vais les tarabuster, moi, à la rue Cadet?... Qu'ils me laissent donc prior tranquille dans mon église!... tu sais la chose?... —Moi!... j'ai pas de conseil à te donner... mais je crois qu'en n'existant pas, Martin!... qu'avec du calme... de la patience... de la légalité!...

—...et de la blanquette de veau!...

Libre Gratis.—Rhumatisme
Procurez-vous ce livre. Il vous enseignera tout ce qu'il faut de rhumatisme et à ses causes, ainsi que la manière d'éviter les douleurs rhumatismales et d'en débarrasser le système dans les cas les plus désespérés, en prenant les

TABLETTES RHUMATIQUES
—DC—
Dr. SHoop. DR. SHOOP. Vendez chez les pharmaciens

tiendrait au logis, tranquille et content, entre son cher chien et son pauvre percussé, paisible trio de bons frères, quant à Janusz, qui tenait à prouver, aux parents et amis de dame Balbine, qu'il possédait encore toute la vigueur et l'ardeur de ses jeunes ans, il se mit en route avant l'aube, accompagné de Wladzio. Tous deux sur leurs beaux et bons chevaux, trottaient gaiement, fièrent hâte pour rejoindre à la cour du logis, les gentlemen de la cour, dont le cœur battait d'aise, d'orgueil et d'impatience, à l'idée des prouesses et des conquêtes de ce jour.

Pour les trois solitaires groupés autour du poêle, les heures s'écoulaient paisiblement dans la chambre bien close où Jack, pour la première fois depuis son retour, essayait de sortir du lit. Et les deux voyageurs qui, pour voir de près le cloître et têter de la guerre, avaient abandonné la maison, divertissaient Bartek, le fidèle gardien du logis, en lui racontant leurs impressions, leurs aventures.

Tantôt, avec Jack, il croyait voir la vaste steppe aux grands vents, avec ses horizons carés, ses grandes herbes aux fleurs roses, et les petits nuages blancs flottant sur l'azur, et les escadrons mouvants, serrés, défilant à l'aurore, sous les premiers rayons limpides, au son des clairons vibrant dans l'air. Puis, avec Stanislaw, il franchissait le seuil du vieux couvent, suivait du regard les moines sous les arceaux du cloître disant leur chapelet; contemplait dans la chaire de prédicateur dominant, du geste et de la voix, toutes ces têtes inclinées; passait, sur le gazon du cimetière, le long des croix noires des tombes, aux sons volés des cloches vibrant pour l'Angélus du soir.

Et la journée s'avancait, le soleil pâle de Noël était sur le point de disparaître, soudain, à la porte du "dwor", il se fit un assez grand bruit.

Qu'est-ce? —dit Bartek, se penchant pour regarder.

Un groupe confus s'agitait au dehors, sur le chemin du blanc de neige. Deux ou trois hommes précédés d'un chariot, attelé de quatre chevaux, qui pressaient à l'arrêt devant la grille. Le jeune Wladzio, pâle et défilé, se hâta de franchir le seuil, accourant vers le "dwor".

—Qu'y a-t-il, enfant?... Et Janusz?... demanda le bon frère.

Le jeune homme fit de la main un geste de désespoir.

—Comment?... Ce chariot?... Il est là?... Grand Dieu! —s'écria Bartek, se précipitant en bas des marches du perron, au travers de la cour.

Stanislaw s'élança aussitôt, relevant, pour courir plus aisément, les plis de son ample robe brune. Le pauvre Jack, dans son fauteuil, poussa un cri, joignant les mains, et se sentant faiblir, laissa aller sa tête.

—Bonté du ciel! qu'est-ce qui arrive?... Etait-ce un jour de mort qui s'était levé pour le vieux toit?... Avait-il pour toujours perdu son Janusz, son bon frère?

Bientôt les chasseurs détachés du groupe qui parcourait la plaine, apparurent, portant avec précipitation, et déposèrent dans la meilleure chambre du "dwor", les deux blessés, sans vie, sans mouvement, sans vie, dont le visage était blême, dont les

Yeux étaient clos, et dont le cœur, peut-être, avait cessé de battre.

—O mon Janusz!... Il est donc mort?... sanglotait Bartek, pressant sur ses lèvres, sur son cœur, une des mains presque glacées.

—Non, seigneur! nous ne le pensons pas!... Mais il faut bien reconnaître qu'il est blessé gravement, répondit l'un des compagnons.

—Alors, tenez, Stanislaw, et Bartek, et tous les serviteurs du "dwor", s'empressèrent de prodiguer leurs soins au blessé, le débarrassèrent de ses vêtements, l'étendirent dans son lit, baignèrent son front d'eau froide, étanchèrent doucement le sang jaillissant de la plaie. Wladzio leur racontait en pleurant, d'une voix pressée, comment était arrivé cet épouvantable malheur.

Tandis que les chasseurs, à l'affût, attendaient la venue des renards et des loups s'enfuyant sous la feuille, d'un d'entre eux, peu expert en ces sortes d'exploits, car il avait passé tout son temps à la cour, à Varsovie, avait eu l'idée de le bruit des pas d'un animal, se glissant dans les buissons. Il avait donc tiré, sans redonner le temps de s'assurer, au moins par un regard, de la présence de la bête. Et les deux balles de son mousquet, atteignant le pauvre Janusz, lui avaient troué la poitrine.

Alors, pour comble de malheur, son cheval s'effrayant au bruit, avait fait un brusque soubresaut, le jetant à bas de sa selle et l'entraînant, à travers les ronces et les broussailles, jusqu'à

Le roi Edouard

Visite en France et croisière sur la Méditerranée

Rencontre probable du roi Edouard et de l'empereur Guillaume

Londres, 2.—Le roi Edouard est parti, ce soir, pour un congé de deux mois à Biarritz, et ensuite une croisière sur la Méditerranée.

Le roi, qui n'est accompagné que du général sir Stanley Clarke et de l'hon. Sidney Greville, va passer la nuit à bord du yacht royal à Portsmouth, partant de bonne heure demain matin pour Cherbourg, et arrivant à Paris durant la soirée.

Le souverain anglais séjournera à l'ambassade anglaise jusqu'à mardi, et rencontrera le président Fallières. De Paris, le roi se rendra à Biarritz où il restera jusqu'à la fin de mars. Il partira ensuite à bord de son yacht pour aller faire une croisière sur la Méditerranée.

Pendant son séjour à Biarritz, il rencontrera le jeune roi Alphonse et discutera les détails du mariage de son dernier avec la princesse Ena de Battenberg.

Ce voyage du roi Edouard excite beaucoup d'intérêt, surtout au sujet de la conférence d'Algésiras.

L'agence télégraphique Reuter dit qu'elle apprend que le roi Edouard et l'empereur Guillaume se rencontreront prochainement en mer ou dans un port quelconque. Elle ajoute que cette nouvelle n'a rien d'officiel. Dans tous les cas l'on parle autant à Berlin qu'à Londres, de cette rencontre éventuelle des deux souverains.

Le tabac CHAMPLAIN est le meilleur des tabacs à fumer et chiquer.

Dans la Province de Québec, Cour Supérieure No 1593.

Joseph Samson, du village de Bienville, inspecteur de bateaux à vapeur.

Honoré alias Henry Simpson, de Rimford Falls dans l'Etat du Maine, Pan des Etats-Unis d'Amérique; Frédéric alias Alfred Simpson, de Mont-Cornet, Maine, un des Etats-Unis d'Amérique; Henri-André Simpson, de Bay City, Etats-Unis d'Amérique; Marie-Émile-Eva Bourget, fille majeure, du village de Lauzon; Marie-Esther Brière, de la cité de Québec, veuve de Edouard Simpson, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Edouard, Amélie et Albert.

Il est ordonné aux défendeurs Honoré alias Henry Simpson, Frédéric alias Alfred Simpson, Henri-André Simpson, de comparaître dans un mois, c'est-à-dire le 15 Mars prochain, devant le tribunal de la dernière publication du présent ordre sur le bref et la déclaration amendés en cette cause.

ALPH. BOISSONNEAULT, Député, P. C. S. BELLEAU, BELLEAU & BELLEAU, Procureurs du Demandeur.

The Canadian Electric Light Co. DIVIDENDE No 1

STOCK PREFERENTIEL

UN dividende de sept pour cent (7%) pour l'année finissant le 1er Mars prochain, est déclaré et sera payable le 16 Mars 1906, à la Banque Molson, aux bureaux de la dernière publication du présent ordre sur le bref et la déclaration amendés en cette cause.

Les livres seront remis le 1er Mars 1906, 26 Mars-15

ALA ROYALE

COIN DES

Rue St-Cas et Lallemant, St-Roch

En Carton De toutes Formes et Dimensions

Boîtes Plantes, Etc.

TELEPHONE 2266

THE ROYAL PAPER BOX CO.

Le roi Edouard

Visite en France et croisière sur la Méditerranée

Rencontre probable du roi Edouard et de l'empereur Guillaume

Londres, 2.—Le roi Edouard est parti, ce soir, pour un congé de deux mois à Biarritz, et ensuite une croisière sur la Méditerranée.

Le roi, qui n'est accompagné que du général sir Stanley Clarke et de l'hon. Sidney Greville, va passer la nuit à bord du yacht royal à Portsmouth, partant de bonne heure demain matin pour Cherbourg, et arrivant à Paris durant la soirée.

Le souverain anglais séjournera à l'ambassade anglaise jusqu'à mardi, et rencontrera le président Fallières. De Paris, le roi se rendra à Biarritz où il restera jusqu'à la fin de mars. Il partira ensuite à bord de son yacht pour aller faire une croisière sur la Méditerranée.

Pendant son séjour à Biarritz, il rencontrera le jeune roi Alphonse et discutera les détails du mariage de son dernier avec la princesse Ena de Battenberg.

Ce voyage du roi Edouard excite beaucoup d'intérêt, surtout au sujet de la conférence d'Algésiras.

L'agence télégraphique Reuter dit qu'elle apprend que le roi Edouard et l'empereur Guillaume se rencontreront prochainement en mer ou dans un port quelconque. Elle ajoute que cette nouvelle n'a rien d'officiel. Dans tous les cas l'on parle autant à Berlin qu'à Londres, de cette rencontre éventuelle des deux souverains.

Le tabac CHAMPLAIN est le meilleur des tabacs à fumer et chiquer.

Dans la Province de Québec, Cour Supérieure No 1593.

Joseph Samson, du village de Bienville, inspecteur de bateaux à vapeur.

Honoré alias Henry Simpson, de Rimford Falls dans l'Etat du Maine, Pan des Etats-Unis d'Amérique; Frédéric alias Alfred Simpson, de Mont-Cornet, Maine, un des Etats-Unis d'Amérique; Henri-André Simpson, de Bay City, Etats-Unis d'Amérique; Marie-Émile-Eva Bourget, fille majeure, du village de Lauzon; Marie-Esther Brière, de la cité de Québec, veuve de Edouard Simpson, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Edouard, Amélie et Albert.

Il est ordonné aux défendeurs Honoré alias Henry Simpson, Frédéric alias Alfred Simpson, Henri-André Simpson, de comparaître dans un mois, c'est-à-dire le 15 Mars prochain, devant le tribunal de la dernière publication du présent ordre sur le bref et la déclaration amendés en cette cause.

ALPH. BOISSONNEAULT, Député, P. C. S. BELLEAU, BELLEAU & BELLEAU, Procureurs du Demandeur.

The Canadian Electric Light Co. DIVIDENDE No 1

STOCK PREFERENTIEL

UN dividende de sept pour cent (7%) pour l'année finissant le 1er Mars prochain, est déclaré et sera payable le 16 Mars 1906, à la Banque Molson, aux bureaux de la dernière publication du présent ordre sur le bref et la déclaration amendés en cette cause.

Les livres seront remis le 1er Mars 1906, 26 Mars-15

ALA ROYALE

COIN DES

Rue St-Cas et Lallemant, St-Roch

En Carton De toutes Formes et Dimensions

Boîtes Plantes, Etc.

TELEPHONE 2266

THE ROYAL PAPER BOX CO.

SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue.
Guerit les Rhumes et Bronchites. Fortifie le système et rend la santé par son effet tonique. Egalement bon pour enfants ou adultes. En vente partout, 35c. le gros flacon.
CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHELBORNE, P.Q. C-11-05



AUDITORIUM

LUNDI SOIR, 5 MARS

SA MAJESTE

JEAN GERARDY

Le Roi des Violoncellistes

Avec les concours Du pianiste Européen

M. GELLNER

Billets d'admission et Plan des sièges réservés au bureau de l'Auditorium. Portes ouvertes à 7½; lever du rideau à 8½ heures précises.

GLOVER FRY & CIE

Nous venons de recevoir pour le printemps

LES ETOFFES A ROBES SUIVANTES

Voile Eolienne Crêpe de Chine
Drap Amazone, Drap Chiffon, etc
Tweeds et Etoffe pour Costumes

GLOVER, FRY & CIE

GUERRE AUX PRIX

Systemed'Affaires au Comptant

PERUNA.....	73c la bouteille
Prep. huile de foie de morue Wampole	67c "
Emulsion huile foie morue (8 oz).....	28c "
Sirop Mathieu goudron, &c.....	23c "
Sirop d'épinette Gray.....	16c "
Baume Rhumal.....	16c "
Sirop Pin blanc, &c.....	16c "
Liment Minard.....	18c "
Huile Electrique.....	18c "

PARFUMS : Roger & Gallet, Lubin, Piver, &c, vendus à reduction speciale pour liquider le Stock.

PLUS ARGENT COMPTANT PLUS DE CREDITS SEULEMENT DE LIVRES

Pharmacie de la Croix Rouge

J. EDMOND DUEE, Coin des rues St-Jean et du Palais



Et ce fut en causant ainsi, doucement, joyeusement, avec plaisir, avec tendresse, qu'ils virent venir l'heure du soir où, sous le rayon d'or de l'étoile, le repas pouvait commencer. Ce fut en cette intimité qu'ils s'assirent, à la chaise du grand feu du poêle, devant la table bien servie où le pauvre rhumatisé, bien enveloppé de fourrures, s'épuyait à prendre sa place. A ce banquet d'ami, en ce jour de réjouissances et de gaieté, il ne manquait donc plus qu'un frère : l'aventureux Jerzy, qui passait sa veillée de Noël dans les grandes forêts du nord, chassant les renards et les ours.

Le lendemain fut encore, comme on peut le penser, un jour de grande fête. Les trois vieux frères, en compagnie de leur neveu, se rendirent à l'église, où la robe de serge brune du novice attira tous les regards, en édi-

quant les âmes. Le pauvre malade seul, ayant dû garder le lit, était resté au "dwor" en compagnie de la vieille ménagère, attendant avec impatience la fin des offices, et le retour de ces chers compagnons.

Pour le jour qui suivit Noël, les habitants de Malyski étaient invités à une grande chasse. Au milieu des frimas et des neiges d'hiver, les "Szlachchies" de la contrée, revêtant leurs pelisses et leurs bonnets fourrés, s'armant de leurs coutelas et épauillant leurs carabines, se plaisaient à courir les champs et la forêt, à poursuivre, à tuer les renards et les loups qui, trop souvent, décimaient leurs troupeaux et dépeuplaient leurs granges.

Mais, dès la veille, Bartek qui, comme l'aîné de tous, était aussi le moins agile, annonça qu'il ne prendrait pas part à cette expédition, et qu'il se

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

étancher le sang coulant d'une blessure, à rappeler la chaleur aux membres engourdis.

Ce fut donc Stanislaw qui, offrant assistance à Dieu toutes les prières et les angélus de son âme, s'installa au chevet de son cher Janusz pour ne plus le quitter.

Lorsque, quelques heures plus tard, de médecin paraît, il se montra fort inquiet pour la vie du blessé, dont l'état semblait si grave. Mais il ajouta néanmoins que, s'il était permis de conserver quelque espoir, ce ne pouvait être qu'en raison des soins, de l'habileté, du tendre dévouement de ce bon frère.

En ces longues et tristes veilles, en ces occupations constantes, et cette attente fiévreuse, souvent désespérée, les heures, puis les jours, s'écoulaient. Peu à peu, cependant, comme la mort ne semblait pas décidée à étancher sur le petit "dwor", son voile sombre et son aile noire, l'ankylosé était moins vu, et le courage revenait. Il se passa, néanmoins, quelques temps avant que le pauvre blessé, représentant connaissance, salut du regard et du sourire les trois amis tremblants groupés à son chevet. Et jusque-là, ces bons frères, incapables de se séparer de lui, avaient cédé tout le reste Stanislaw lui-même, à la bonté humaine, à la douleur, ne se souvenait plus que, là-bas, l'attendait son couvent, avec ses ordres précis, avec sa règle austère.

(A suivre).

Liste des Gagnants

Au Grand Concours du Journal dans lequel \$200 en or ont été donnés pour le meilleur record d'événements enregistrés durant l'année 1905 dans l'

Almanach du Dr Chase

Un Concours similaire pour 1906 est actuellement ouvert

Les milliers de personnes, qui enregistrent un record d'événements dans l'Almanach du Dr Chase, liront avec intérêt la liste des personnes qui ont gagné des prix au concours de 1905. Bien que ce concours n'a été annoncé que tard dans l'année, beaucoup de personnes de toutes les parties de cette vaste Puissance du Canada, nous ont envoyés leurs almanachs et ont manifesté le plus grand enthousiasme. Si jamais des concours ont existé quant à la popularité de ce genre de journal de l'Almanach du Dr Chase, ils doivent être disparus, et la nature des notes entrées dans ces livres doit rendre de grande valeur à ceux qui les gardent.

Voici un rapport du comité formé des journalistes et qui ont agi comme juges.

M.M. Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Toronto, 6 février 1906.

Messieurs, Nous, soussignés, avons soigneusement examinés les Calendriers Almanachs du Dr Chase, soumis devant nous pour le concours journal de 1905, et nous avons le plaisir d'annoncer que les prix ont été accordés comme suit :

- 1er, 100 en or, M. Henry Burton, Brooklyn, Ont.
- 2e, \$50 en or, M. James Bealston, Missouche, I. P. R.
- 3e, 25 en or, M. Robert Redick, Winchester, Ont.
- 4e, 25 en or, M. M. Stevens, Burgessville, Ont.
- 5e, \$5 en or, M. Richard Whyte, Lyons, Ont.
- 6e, \$5 en or, M. Wilford Van Wart, Hampstead, N. B.
- 7e, \$5 en or, M. Robert Robertson, North Georgetown, Qué.
- 8e, \$5 en or, M. James E. McLatchy, Windsor, N. S.
- 9e, \$5 en or, M. Sarah Jane Burroughs, Shelburne, Man.

Bien qu'il fut assez difficile de décerner à qui revenaient les prix, nous avons choisi de préférence ceux qui avaient conservé le record d'événements les plus importants et les plus utiles.

(Signé) J. F. MACKAY, Bus. Mgr. The Globe.
CHAS. C. NORMAN, Mail and Empire.
H. E. SMALLMIRE, Adv. Mgr. World.

L'Almanach du Dr Chase, édition 1906, a été envoyé dans presque toutes les maisons au Canada, et vous y trouverez toutes les conditions relatives au concours de 1906. Si vous n'en avez pas reçu, nous serons heureux de vous l'adresser, sur réception de votre nom et votre adresse, si vous mentionnez ce journal, Edmanson, Bates & Co., Toronto.

AUTOUR du MONDE

Nouvelles télégraphiques

Incendie à New-York.—Tremblement de terre.—Un village dégringolé dans un lac.—Une ville des Philippines rasée par les flammes.—Autres désordres en France.—La situation en Chine.—Graves accusations contre l'Allemagne.—Explosion de dynamite.

New-York, 4.—La remise des chars de la Metropolitan Railway Coy, sur la 42e rue a été rasée par les flammes ce soir. On dit qu'un employé de la compagnie a péri dans l'incendie et plusieurs personnes ont été blessées, ainsi qu'un pompier. De 30 à 40 chars ont été brûlés. Les pertes se chiffrent à environ \$200,000.

Portland, Me., 4.—Un tremblement de terre s'est produit en cette ville aujourd'hui. La secousse a duré plusieurs secondes.

Rome, 4.—Le village de Tavernola, construit sur le flanc d'un rocher au-dessus du lac Iso, a été rasé par les flammes, a été complètement détruit ce matin. Le rocher dont la base avait été sans doute minée par les eaux du lac, s'est soudainement désagrégé et a glissé dans le lac. Le désastre a été précédé d'un bruit sourd et la population a eu le temps de s'enfuir. Un homme seulement a été tué.

Manille, 4.—Taitelaban, la capitale de l'île de Leyte, a été rasée par les flammes. Les pertes s'élèvent à \$800,000.

Paris, 3.—M. Lépine, préfet de police, accompagné de nombreux sergents de ville, a protégé l'agent du fisc pendant qu'il faisait l'inventaire de l'église St-Jean-St-François. Les manifestants qui s'étaient réunis dans l'édifice ont voulu s'opposer par la force à cette formalité. Trois agents de police ont été blessés. De nombreuses arrestations ont été faites.

Washington, 4.—Les canonnières américaines "El-Cano" et "Quiros" sont arrivées à Kioukiang sur le fleuve Yangtsé. D'après les nouvelles reçues par le département d'Etat, les réfugiés de Nanchang, parmi lesquels se trouvent au moins quatre mille missionnaires américains, sont arrivés à Kioukiang. Ils se rendront à bord des canonnières qui les transporteront à Shanghai, ou dans toutes autres villes où ils se trouveront en sûreté.

Berlin, 3.—On a reçu aujourd'hui un télégramme de Shanghai traitant de la situation dans le Céleste Empire. Il dit que, jusqu'à présent, l'ensemble de la population chinoise a été tout à fait paisible. Les nouvelles relatives à un mouvement anti-étranger, qui avaient du dehors, finissent par être connues de la population sur laquelle elles produisent une sorte d'excitation nerveuse.

Cette excitation la prédispose aux actes violents qui pourront se produire à la première occasion.

Pékin, 3.—La ville est tout à fait calme. Les agents de police sont sortis aujourd'hui sans leurs fusils. Les fonctionnaires chinois expliquent que la police avait été armée de fusils afin de protéger les étrangers. Quoique le gouvernement ne

pense pas que des troubles viennent à se produire, il lui a semblé bon de montrer qu'il était déterminé à protéger les étrangers.

Washington, 3.—Un journal de Washington, le "Post", vient de publier un entretien avec le ministre de Chine qui contient de graves accusations contre l'Allemagne. Après que le ministre eut assuré que des troubles en Chine n'étaient pas à craindre, le rédacteur du "Washington Post" demanda incidemment :

—L'Allemagne est-elle responsable de l'attitude menaçante des Chinois ?

Sans l'affirmer, le ministre aurait répondu :

—Depuis les origines de leur histoire, les Allemands sont querelleurs; ils n'ont jamais été contents de ce qu'ils avaient et ils ont toujours provoqué le monde entier. Je ne veux pas affirmer qu'ils soient responsables de l'état actuel des choses, mais je l'ai entendu dire par des bouches autorisées.

Lancaster, Penn., 3.—Une violente explosion s'est produite dans un des bâtiments de la Kerbaugh Construction Coy, à Safe Harbor, près de cette ville. L'explosion s'est produite dans une partie du bâtiment servant à emmagasiner de la dynamite. Elle a été accompagnée d'une formidable détonation qui a été entendue à une distance de vingt-cinq milles. Les habitants de cette ville ont tout d'abord cru ressentir les effets d'un tremblement de terre. Les vitres d'un grand nombre de maisons ont été brisées. L'explosion a fait une victime dans la personne d'un Italien qui était le seul employé qui se trouvait près du bâtiment au moment de l'accident.

Le concert Gérardy

Ceux qui aiment la musique vont avoir, ce soir, l'inappréciable avantage d'entendre l'un des grands artistes du violoncelle.

Dans les circonstances, où l'engouement pour le maître théâtral, paraît avoir reçu l'échec qu'il mérite, on ne saurait trop louer l'initiative de celui qui procure à notre ville un pareil régal artistique. Une telle diversion est heureuse à tous égards; aussi souhaitons-nous qu'elle soit encouragée, même en haut lieu—même si ce n'est l'impertinent de former un tel vœu—de la part de ceux qui éprouvant une répugnance légitime pour le théâtre de la rue St-Jean, ont cru devoir s'abstenir jusqu'à d'y entrer, quelle qu'en fut l'occasion. Nous pouvons supposer sans doute, que si des raisons de convenance obligent à la réserve, dans les cas les plus indifférents, l'autorité ne demande pas mieux que d'avoir à louer et à approuver ce qui mérite de l'être.

Malgré la date peu heureuse à laquelle M. Gérardy vient nous visiter, on comprend que le choix, là-dessus, était bien difficile, nous espérons qu'il y aura foule, ce soir, à l'Auditorium.

Au nom de public, nous demandons, maintenant, une faveur—humaine haute ce soir, au théâtre ?

Il n'existe aucune raison sérieuse pour qu'il en soit autrement. Que, dans une pièce de théâtre, on puisse tirer parfois certains effets de l'ombre, cela se comprend; dans un concert, ce n'est pas tolérable.

Madame ! monsieur :

—L'espère bien que, quoique député, si j'avais la guerre, tu ferais le faiseur !

—En tout cas l'endormirais le courage de ceux qui traitent :

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE A ALGESIRAS

Un vote décisif à la conférence marocaine.—Huit puissances appuient la France.—L'Allemagne n'a avec elle que l'Autriche et le Maroc.—L'opinion allemande.

Algésiras, 3.—La conférence marocaine est entrée aujourd'hui dans une phase des plus importantes en prévoyant la décision sur la proposition de l'Angleterre de procéder immédiatement à la discussion de la question de police. C'est le chef de la délégation anglaise, sir Arthur Nicolson, qui a fait cette proposition, et le marquis Venosta, le chef de la délégation italienne, l'a fortement appuyée. Le vote a démontré que l'Allemagne n'a avec elle que l'Autriche et le Maroc, pendant que toutes les autres puissances sont rangées du côté de la France. Un des délégués a proposé de référer la question de la police à un comité spécial avec mission de préparer un projet de règlement qui serait ensuite soumis à la conférence, mais cette proposition a été rejetée. Le résultat du vote sur la proposition de sir Arthur Nicolson a créé presque une sensation, car il fait entrer la délicate controverse franco-allemande relative à la police marocaine, dans une phase décisive où les deux parties vont être forcées de se prononcer définitivement.

Paris, 4.—Le vote à la conférence marocaine, samedi, à l'effet de procéder immédiatement à la discussion de la question de la police, a causé une grande satisfaction. Ce vote a été accueilli comme un succès et comme démontrant que la France peut compter sur l'appui presque unanime de l'Europe.

Washington, 3.—On apprend de source autorisée que le gouvernement américain considère comme étant très grave la situation à Algésiras. Il est d'avis qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que la conférence se dissoute dans un court délai. La même personne dit que si les délégués se séparaient sans avoir pu régler les questions en litige, il y aura de grands dangers de guerre.

Jusqu'à ce jour, le département d'Etat s'était montré assez optimiste.

10,000 PERTES DE VIE

Plusieurs petites îles disparues.—\$5,000,000 de dommages

San Francisco, 4.—"L'Evening Post" annonce que 10,000 personnes ont péri pendant une tempête à Tahiti et les îles environnantes. Le journal dit aussi que plusieurs petites îles sont disparues, englouties probablement par suite de quelques perturbations sous-marines, et que les dommages causés par la tempête se chiffrent à au moins cinq millions de dollars.

Les fortifications de la France

SONT EN BONNES CONDITIONS

Une déclaration du ministre de la guerre.—L'enquête du "Journal"

Paris, 3.—En répondant aux critiques visant les dépenses militaires, M. Etienne, ministre de la guerre, a dit à la chambre des députés, que le ministre étant un civil, il était obligé de tenir compte de l'opinion des experts militaires, qui sont partisans des fortifications. M. Etienne s'est d'avis que les fortifications de la France sont grandement suffisantes pour protéger sa frontière de l'Est. Il a également annoncé qu'un conseil de la défense nationale serait prochainement constitué sur les mêmes principes que la commission de la défense impériale en Angleterre. M. Etienne a ajouté que c'était sa ferme intention d'éliminer la politique de l'armée.

En ce qui concerne les fortifications, le ministre de la guerre a dit : "Nos défenses sont dans de bonnes conditions. Les bruits relatifs à des ap-provisionnements insuffisants sont inexacts. Tout le nécessaire a été fait. Le décret établissant le conseil de la défense nationale est en ce moment entre les mains du président du conseil. Son chef suprême a déjà été choisi. C'est un officier d'une compétence incontestable, qui jouit de toute la confiance de l'armée."

La déclaration de M. Etienne ne peut être considérée comme se rattachant aux événements internationaux qui pourraient survenir prochainement, car elle a été faite pour répondre aux objections techniques qui se sont produites pendant la discussion du budget.

Pendant la discussion d'une demande adressée au ministre de la guerre, pour qu'il permette aux officiers d'avoir recours aux tribunaux civils, les débats sont devenus très violents. M. Auffray, nationaliste et M. Jamès, socialiste, ont échangé des insultes. La séance a été suspendue et M. Jamès a été envoyé à l'Assemblée avec deux seconds s'entendre avec ceux de M. Auffray, pour arranger un duel. Après s'être consultés, ces messieurs ont déclaré qu'il n'y avait pas matière à une rencontre.

Le "Journal" publie le résultat des enquêtes faites par ses correspondants sur la frontière allemande. Il dit que l'Allemagne ne désire pas la guerre, mais son armée est prête et la supériorité de ses plans de mobilisation lui permet l'invasion rapide du territoire français. Ce journal conseille de faire abandon de la confiance que l'on a en France sur les fortifications et le demande que l'on adopte la tactique allemande qui est d'attaquer rapidement le territoire ennemi.

Le cycle à Meridian

19 personnes tuées et 25 blessées

Les dommages à la propriété se chiffrent à un million de dollars

Meridian, Miss., 3.—Il est connu maintenant que 19 personnes ont été tuées pendant le cyclone qui a ravagé une grande partie de cette ville, vendredi soir. 24 personnes ont été blessées, et les dommages à la propriété se chiffrent à environ un million de dollars. A une grande assemblée publique tenue aujourd'hui, une somme de \$8,000 a été soulevée pour venir en aide aux victimes de la tempête, aux blessés ou aux personnes dont les résidences ont été démolies.

A la séance de la Législature du Mississippi, aujourd'hui, à Jackson, une somme de \$5,000 a été votée aux mêmes fins.

Le gouverneur Wardman a envoyé aujourd'hui à Meridian, un train spécial portant plusieurs prisonniers venant de la ferme du comté Rankin, pour aider aux travaux de débâclement et de sauvetage.

Les affaires sont encore pratiquement suspendues dans toute la ville.

Des personnes proéminentes

Certificat de l'efficacité du nouveau traitement scientifique contre les pellicules

M. A. E. Lanier, de Denver, dit :

"Herpicide a fait pousser mes cheveux rapidement."

Mrs A. Guerin, Great Falls, Mont., dit : "J'ai trouvé qu'Herpicide était un excellent remède contre les pellicules."

Newbury Herpicide a arrêté la chute de mes cheveux," ajoute M. Greenlund, de Portland, Ore.

J. D. Israel, Norton, Wash., écrit : "Herpicide m'a complètement débarrassé des pellicules."

Charles Brown, président de la First National Bank, Vancouver, Wash., dit : "Herpicide est recommandé pour garder le cuir chevelu parfaitement net."

Insistez pour avoir le véritable. Vendez chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cts en timbres, pour un échantillon à The Herpicide Coy, Detroit, Mich.

W. BEUNED & CIE, agents spéciaux pour Qué., 129 rue St-Joseph.

Nouvelles du Sport

SOUQUE A LA CORDE

La coupe pour le concours de souque à la corde de vendredi soir, à l'Auditorium, a été offerte au club de raquetteurs des Zouaves de Québec, par notre concitoyen, M. J. B. O. Gagnon, marchand de bois de cette ville. Cette coupe sera appelée à l'avenir la coupe "Gagnon". La dite coupe est exposée chez M. J. E. Gaudin et Frère, marchands de tabac, rue St-Jean.

LE ROI EDOUARD A PARIS

Il voyage sous le titre de duc de Lancaster

Paris, 3.—Le roi Edouard est arrivé à la gare des Invalides à 6.30 hrs ce soir. Il a été reçu par un représentant du président Fallières, le premier ministre Rivier, le préfet de police Lépine, et Sir F. A. Bertie, l'ambassadeur anglais, accompagné de tout le personnel de l'ambassade. Le souverain anglais a été acclamé par la foule au passage de la voiture, le transportant à l'ambassade anglaise, où il séjournera trois jours sous le nom de duc de Lancaster.

Demain, le président Fallières et le roi Edouard échangeront des visites et il y aura dîner de gala, à l'ambassade, auquel assisteront le roi, le président et le premier ministre Rivier.

Berlin, 3.—Malgré les nouvelles annonçant une entrevue de l'empereur Guillaume avec le roi Edouard, on peut affirmer que cette rencontre n'aura pas lieu tant que les négociations d'Algésiras n'auront pas pris fin. Il y a de fortes probabilités pour que cette rencontre se fasse en Grèce, à l'occasion des jeux olympiques qui doivent y avoir lieu vers la fin du mois d'avril.

Madrid, 3.—Le roi Alphonse se rendra à St-Sébastien, lundi prochain. Pendant la semaine, il y recevra la visite du roi Edouard. Il se rendra ensuite à Biarritz, pour rendre au souverain espagnol la visite que celui-ci lui aura faite.

Le roi d'Espagne se rendra ensuite à Versailles pour y voir sa fiancée, la princesse Ena de Battenberg. Il reviendra à Madrid juste à temps pour y recevoir la visite du roi de Portugal.

Le roi du Banjo

Lundi, le 19 mars prochain, aucun des amateurs de musique de la ville de Québec ne manquera l'occasion d'aller entendre la plus grande merveille musicale du siècle. Seule, entre toutes les villes du Canada, Québec pourra se vanter d'avoir eu la visite de A. A. Farland, le Roi du Banjo.

Il a fallu bien des pourparlers avant d'en arriver à une conclusion certaine; mais finalement les organisateurs réussissent à lui faire suspendre la série de ses concerts aux Etats-Unis, et le décideront de se rendre à Québec qu'il n'a jamais encore visité. Depuis que nous avons mentionné dans les journaux la venue de Farland, nous avons rencontré quelques personnes qui l'ont déjà entendu; et, toutes, nous ont déclaré qu'elles n'avaient jamais assisté à une séance musicale aussi brillante et aussi merveilleuse. De même que Stradivarius a trouvé le secret de fabriquer des violons donnant des sons inconnus avant lui, de même Farland a révolutionné le banjo. La perfection à un point tel qu'il n'y a plus de voyant jouer son instrument, on dirait qu'il se sert d'une harpe ou d'un violon.

AUDITORIUM

MARDI, MERC., JEUDI et SAMEDI SOIR

LA TROUPE FRANÇAISE DANS

LA CAGNOTTE

Comédie en 3 actes

Mardi et Samedi, dernières distributions de Souvenirs aux dames

Prix populaires : SOIRS 15, 25, 35, 50

MAI 12 et 23

VENDREDI SOIR, LE 9 MARS

GRANDE SOUQUE A LA CORDE

Entre les Clubs de Raquettes Québec et Lévis.

Prix populaires : 15, 25 et 35c

Siège maintenant en vente

SUNLIGHT SAVON



Le linge lavé au Sunlight Savon est plus net et plus blanc que s'il eût été lavé d'après aucun autre procédé.

Les ingrédients chimiques peuvent enlever la crasse, mais aussi endommagent-ils le tissu. Le Sunlight Savon ne peut injurier les dentelles les plus délicates ou les mains qui s'en servent parce qu'il est absolument pur et ne contient aucun ingrédient nuisible.

Le Sunlight Savon devrait toujours être employé suivant les directions. Inutile de faire bouillir ou de frotter.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité.

Achetez-le et suivez les directions. **5c.**

UNE RÉCOMPENSE \$5,000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient nuisible ou aucune forme d'adultération.

Lever Brothers Limited, Toronto

VENTE

Nous continuerons notre grande vente à réduction toute la semaine

RAGLANS pour Dames, pour hommes et jeunes gens.

PARDIESSIS, de Raglan 3, 7-8, et pleine longueur.

Une balance de "Pajackets" pour petits garçons.

Un autre lot de Pantalons à 98 cts.

HABILLEMENTS toujours aux mêmes prix.

TIES BEAUX JUPONS Satins, dernière nouveauté \$1.49.

La balance de nos Tapis qu'il faut vendre.

BEAUX TWEEDS Anglais et Ecossais à 35 p. c. de réduction.

CHEMISES de couleur valant \$1.00 et \$1.25 pour 63 cts.

Un lot considérable de coupons de Soie, Velours Tweeds, Serges etc., etc., presque pour rien.

Cravates, Gants, Valises, Satchels, Préfarts, Rideaux, Portières, Tapis de table et de piano.

Encore 31 Boas en plumes à 50 p. c. de réduction.

EDMOND BELANGER & CIE

86 Cote de la Montagne, 29 rue Noire Dame

RASSE-VILLE QUEBEC

200 CADEAUX DONNES CRATIS

AUX DEUX SOIREES DU 12 et 13 MARS

LES PETITES MAINS

(Comédie en Trois actes)

Sous la direction de M. HENRI CHASSE

Pour les Pauvres de la Conf. St-Joseph

Tous ces Cadeaux sont exposés dans l'ancien magasin de MM. F. Simard & Cie, rue St-Joseph, porte voisine de MM. Brunet & Cie.

PRIX D'ENTREE - - - - - 15, 25 et 35cts

Pour détails, voir les journaux de cette semaine.

La Supériorité du Vigora

Devient de plus en plus Evidente et est reconnue dans toutes les parties de la Province de Québec.

De nouveaux témoignages reçus tous les jours par M. J. B. Morin

Bulsrode Station, Septembre 1905

M. J. B. Morin 3181, rue St-Joseph, Québec.

Monsieur — Votre VIGORA m'a donné entière satisfaction. L'un de mes chevaux avait une très mauvaise toux qui durait depuis quelque temps et je l'ai complètement guéri avec cette incomparable préparation. Quand l'occasion se présentera de nouveau je ne pourrai bien de reconvenir immédiatement à votre VIGORA.

Votre tout dévoué,

FAIDA LEVASSEUR, Bulsrode Station

S'adresser à J. B. MORIN 3181, rue St-Joseph, Québec.

TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET CHOUER 5c

POUR CITY TOBACCO CO. LTD

EXTRAORDINAIRE

Nous lisons dans le "Soleil" de vendredi dernier :

M. FIRMIN RICHARD, PRESSE DANS SES BRIAS TREMBLANTS SON ARRIVÉE PETITS-PILES.

"Ottawa, 1er mars.—Un fait qui plairait en faveur de la salubrité du climat de Hull est celui d'un vieillard de cette ville, qui vient de voir naître son premier descendant de la cinquième génération.

"Ce vieillard, âgé de 96 ans, se nomme Firmin Richard et réside à Hull depuis plus d'un siècle."

Arrêtons-nous là.

Un vieillard âgé de 96 ans, qui réside à Hull depuis "plus" d'un siècle... mais c'est simplement renversant.

La dépêche ajoute :

"Ce fait digne de mention, n'est pas d'ailleurs unique à Hull, cette ville qui parmi ses résidents en possède plus de trente qui dépassent l'âge de soixante-quinze ans."

En voilà, du coup, trente et un et plus de ces vieillards qui résident à Hull depuis "plus" d'un siècle ! Et le plus âgé a 96 ans !

Ce dernier a les bras tremblants, dit le reporter du "Soleil".

Et la main du reporter n'a-t-elle pas tremblé quelque peu en transmettant à notre confrère cet extraordinaire renseignement ?

Nous croyons sincèrement qu'on force quelquefois la note, au "Soleil". Evidemment, c'est un journal exagéré.

La cause Parent-Choquette

Ajournée au 2 avril prochain

La cause Parent-Choquette devait être instruite ce matin, en cour Supérieure, mais sur motion de l'avocat du demandeur, qui n'était pas prêt à procéder, elle a été de nouveau ajournée au 2 avril prochain.

A l'Auditorium

La "Gagnotte", qui est des centaines de représentations à Paris, sera donnée la semaine prochaine à l'Auditorium.

Ce Vaudeville compte 4 actes, plus drôles les uns que les autres.

La situation de ces 5 provinciaux qui viennent à Paris, pour manger une cognotte et auxquels il arrive les annonces les plus abracadabrantes est d'un comique irrésistible, et le public, malgré lui, laisse le champ libre aux aïres les plus franches et les plus saines.

L'Institut Canadien de Lévis

M. Louis Fréchette donnera une conférence jeudi prochain, à 8 heures, p. m., à l'Institut Canadien de Lévis, dans la salle des séances du collège.

L'hon. M. LeBlanc

Le député de Laval, l'hon. M. LeBlanc, continue à se rétablir. Il a quitté l'Hôtel-Dieu cet après-midi, pour se rendre dans sa famille à Montréal. Il est parti par le convoi du Pacifique Canadien.

Société légale

La société Fiset et Grenier est dissoute de consentement mutuel. M. Fiset continuera à pratiquer seul au bureau qu'il occupe actuellement, No. 119, rue St-Pierre, et M. Grenier occupera un autre bureau dans le même édifice.

Funérailles de Mme Arthur Evanturel

Ce matin, on lui a, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Louise Lee, épouse de M. le colonel Arthur Evanturel.

Le convoi funéraire laissa la demeure mortuaire, St-Jean, et se rendit à l'église St-Jean-Baptiste, où la levée du corps fut faite par M. le curé Beaudoin.

Le service, des plus solennels, fut chanté par M. l'abbé Taschereau, qui présida aussi à l'absoute. Il était assisté de MM. les abbés Poulin et Caron, comme diacre et sous-diacre.

L'église avait revêtu ses ornements de deuil les plus beaux et la partie musicale fut exécutée avec talent, sous la direction de M. Dugal. M. Bernier tenait l'orgue. L'Union Musicale rendit avec talent la messe des morts harmonisée. A l'offertoire, M. Moïse Raymond chanta "Pie Jesu" et M. le Dr Jos. DeVarennes, "Miserere".

Après le chant du "Libera" l'inhumation s'est faite au cimetière Batmont.

Le deuil était conduit par M. le Col. A. Evanturel ; MM. Gustave, Endore, Arthur et Oscar Evanturel, puis par M. C. Lamontagne, A. Rémiard et plusieurs autres parents.

Dans le cortège funéraire, nous avons remarqué entre autres : l'hon. sénateur Landry, les hon. A. Robitaille, Théo. Paquet, MM. J. L. Jolicoeur, N. Lévesque, Dr Ed. Gauthier, P. J. Montambault, L. F. Gingras, C. F. Letellier, Capt. E. T. Paquet, Alf. L. Jolicoeur, E. Genest, H. E. Lavigne, V. Lemieux, C. Cloutier, J. B. Delage, Major E. Laliberté, D. G. Barlet, G. A. Lépine, E. G. Garneau, Achille Gâté, P. J. Bazin, A. M. Taché, L. S. Bacon, L. Stafford, P. J. Gagné, T. Bélard, L. Col. Duchesneau, Col. Roy, D. A. C. Major Onellet, Major Fares, Major Ashmead, Col. Laurin, Capt. Belleau, Capt. Matte, Capt. Blouin, Capt. Paquet, Capt. Rinfret, Capt. E. Trudel.

"L'Événement", à la famille en deuil, réitére ses plus sincères sympathies.

Un monopole dans l'industrie de la chaussure

La United Shoe Machinery Co'y vs Brunet & Cie, de St-Roch, et Cléophas Blouin, de Lévis.—La cause s'instruit aujourd'hui devant la Cour Supérieure.—Deux poursuites de \$10,000 chacune.

Une cause de la plus haute importance qui intéresse l'industrie de la chaussure, non seulement à Québec, mais dans tout le pays, s'instruit aujourd'hui devant la Cour Supérieure. Il s'agit des poursuites intentées par la United Shoe Machinery, contre deux manufacturiers de chaussures, l'un de Québec, et l'autre de Lévis.

La "United Shoe Machinery Co.", de Montréal, a le monopole de la manufacture des machines qui servent à la confection des chaussures.

Elle a des contrats avec tous, ou à peu près tous les manufacturiers de chaussures du Canada, par lesquels elle leur loue ses machines pour une longue période, 20 ans, moyennant une royauté, et moyennant que le manufacturier achète d'elle toutes les fournitures, broches, clous, etc., qui entrent dans la confection de la chaussure. Cela, au prix fixé par elle.

Il doit également entretenir la machine à ses frais, l'assurer et acheter de la compagnie toutes les parties à renouveler, d'après une échelle de prix qu'elle détermine.

Un grand nombre de machines sont utilisées dans la confection d'une chaussure : machine à monter, machine à cheville, machine à talonner, machine à poser les œillets, machine à poser l'empeigne, etc.

Que la compagnie exerce un monopole odieux, agressif et illégal, qu'elle a ainsi acquis en trompant le public et en fraudant la loi, et que ce monopole est ruineux pour l'industrie de la chaussure.

Telles sont les grandes lignes des questions que soulève la cause. Comme on le voit, elles sont d'un grand intérêt pour l'industrie en général et en particulier pour nos citoyens qui sont engagés dans l'industrie de la chaussure.

Les défendeurs ont demandé et obtenu un procès par jury et les procédures sont commencées ce matin.

Le manufacturier s'engage à n'utiliser aucune machine étrangère sur une chaussure à laquelle aura travaillé une machine de la compagnie.

Cela équivaut à exclure toute autre machine que celle de la compagnie. Depuis quelques années, M. Caron, manufacturier de Québec, s'est mis à fabriquer des machines, et deux des clients de la "United Shoe" en ont acheté et s'en sont servis, en même temps qu'ils se servaient de celles de la compagnie. Ce sont MM. Brunet et Cléophas Blouin, de Lévis.

De là deux poursuites pour \$10,000 de dommages chacune.

La cause qui procède actuellement est celle contre Brunet et Cie.

Les défendeurs se défendent en disant : Que la "United Shoe" de Montréal, n'est pas une chose que la double de la "United Shoe" compagnie américaine qui a son bureau à Boston, et qui contrôle de la compagnie de Montréal.

Que cette compagnie américaine a absorbé toutes celles qui fabriquaient des machines pour les chaussures au Canada et aux États-Unis, et exerce maintenant un monopole dont elle abuse en imposant des contrats arbitraires et oppressifs.

Que pour induire les défendeurs à accepter ses conditions, elle leur a représenté qu'elle avait des patentes heures à 4.15 heures, p. m.

Mort presque subite de M. R. Daly

Le propriétaire du Château-Grandville, à Fraserville

Fraserville, 5.—M. Randolph Daly, hôtelier, propriétaire du Château-Grandville, est décédé presque subitement, samedi, à 3 heures, à son hôtel, d'une congestion de poulmon, après deux heures de maladie.

Après les funérailles auront lieu mercredi prochain.

INCENDIE A MONTREAL

Montreal, 5.—L'édifice connu sous le nom de Chestertield Flats, à Westmount, a été rasé par le feu, hier soir, et sept familles ont été jetées dans la rue. Les dommages sont de \$12,000.

Quarante-quatre chinois ont été arrêtés, hier soir, dans des restaurants de la rue Lagacière.

UNE EXPLORATION

Dans la région minière du lac Chebogue

M. H. L. F. Blake doit partir demain, par le convoi de 10 h. du Lac St-Jean, à la tête d'une équipe de dix hommes pour aller faire des explorations dans la région minière du lac Chebogue.

En passant à Lorette, les explorateurs prendront une neuve de 9 à 10 chiens et des canots.

Arrivés à Roberval, ils se mettront sans délai en route avec leurs chiens, St-Félix. De là ils partiront par le nord pour le lac. Les explorateurs auront environ 210 à 215 milles à parcourir.

Continuation de vente

La vente de nos habillements en Tweed, sera continuée jusqu'à 10 heures ce soir. Valeur \$10 pour \$3.69. Grandeurs de 34 à 42.

T. BELAND & CIE.

GERARDY.—Le célèbre virtuose Gérardy, qui doit se faire entendre à l'Auditorium, ce soir, est arrivé hier soir de C. P. R. Un nombre considérable de citoyens sont allés le rencontrer aux chars.

Notes personnelles

M. Tom Morran, gérant d'affaires de Jules Murray, est en ville, dans le but de faire jouer sa pièce : "The marriage of Kitty", à l'Auditorium, lundi, et mardi, les 12 et 13 de mars.

Le désastre sur la cote norvégienne

300 barques de pêcheurs dispersées ou englouties

Tromsø, Norvège, 4.—On croit plus que jamais qu'il est arrivé malheur à la plus grande partie de la flotte de bateaux de pêche qui opérait au large d'ici. Cette flotte se composait de 300 vaisseaux, et l'on pense qu'elle a été engloutie ou dispersée par la terrible tempête qui a fait rage vendredi.

On rapporte que jusqu'à présent, 79 barques de pêcheurs sont arrivées saines et sauvées à l'atanger, Koksvoik et aux îles (Gjælingerne) ; il est aussi possible que quelques autres soient allées se réfugier parmi les nombreuses îles qui bordent la côte. Mais on a aucune nouvelle du reste de la flotte.

Les steamers sont partis pour faire une croisière en haute mer dans l'espoir de porter secours aux survivants. L'équipage d'une barque de pêche se compose généralement de trois ou quatre hommes. Conséquemment, les pertes de vie doivent être très nombreuses.

Le temps est très froid, et même si des barques dispersées ont été recueillies, les membres de leurs équipages ont dû périr de froid et de misère, à moins qu'ils aient été recueillis immédiatement.

C'est le village de Gjæsserhaugen qui est le plus éprouvé par ce désastre, car la plupart des équipages avaient été recrutés dans cet endroit.

Vendredi, 300 barques portant environ 2,000 pêcheurs, sont parties pour aller faire la pêche dans le voisinage des îles de Gjæsserhaugen. Le temps semblait favorable. Mais les pêcheurs venaient à peine de se mettre à l'œuvre et de jeter leurs filets, lorsque la tempête éclata avec une violence inouïe, dispersant la flotte dans toutes les directions.

Jusqu'à présent, on est certain que onze barques ont été englouties et qu'environ 33 pêcheurs ont péri.

Avis par l'encanteur Deschenes

Je désire attirer l'attention du public québécois sur la vente que je ferai mercredi et jeudi de tout le mobilier de l'hôtel Mountain Hill.

Nous vendrons environ cinquante couchettes en fer avec monture en cuivre, double et simple ; une douzaine de beaux lits de plumes, 90 matelas en laine, en cuir, en draps, couverts, etc., la lingerie est toute de bonne qualité. J'attire aussi tout spécialement l'attention sur le piano de l'hôtel, qui n'a qu'un an d'usage et qui a coûté \$400. En lisant l'annonce on constatera que cette vente mérite l'attention de tout le monde.

L.S. DESCHENES, Encanteur.

A LÉVIS.—Il est rumour, à Lévis, que la compagnie "Nova Scotia Steel" a l'intention d'établir des laminoirs aux usines Carrier, Laine et Cie. Dans ce but, après avoir acquis la réclamation de M. Turnbull, la compagnie aurait aussi acheté celle de la Banque de Montréal.

DES PRISONNIERS.—Samedi, cinquante prisonniers sont arrivés de Montréal, par le chemin de fer de la Cie du C. P. R., et ont été logés dans la prison de Québec. A leur arrivée, ils étaient accompagnés du député G. R. Modier, et du chef McCarthy, qui les ont remis entre les mains des membres de la Police Provinciale.

RAPPORT DES Bourses de New-York et Montreal

Emis à 12h 15 h. P. M.

Par A. R. MacDonald & Cie

Québec, 5 Mars 1906

NEW-YORK

Ouvert. Cloture

American Smelters..... 152 1/2 152 1/2

Amalgamated Copper..... 102 1/2 102 1/2

Atletico..... 102 1/2 102 1/2

American Car & Foundry..... 102 1/2 102 1/2

American Locomotive..... 102 1/2 102 1/2

American Sugar..... 102 1/2 102 1/2

Amesbury..... 102 1/2 102 1/2

Armstrong & Co..... 102 1/2 102 1/2

Baltimore & Ohio..... 102 1/2 102 1/2

Canadian Pacific..... 102 1/2 102 1/2

Chesapeake & Ohio..... 102 1/2 102 1/2

Chicago & Western..... 102 1/2 102 1/2

Delaware & Hudson..... 102 1/2 102 1/2

Detroit United Ry..... 102 1/2 102 1/2

Erie, common..... 102 1/2 102 1/2

Gen. & N.Y. Ry..... 102 1/2 102 1/2

Illinois Central..... 102 1/2 102 1/2

Mexican National..... 102 1/2 102 1/2

Metropolitan..... 102 1/2 102 1/2

M. & St. Paul..... 102 1/2 102 1/2

New York Central..... 102 1/2 102 1/2

Norfolk & Western..... 102 1/2 102 1/2

Pennsylvania..... 102 1/2 102 1/2

People's Gas..... 102 1/2 102 1/2

Rock Island..... 102 1/2 102 1/2

St. Louis & Western..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

St. Paul & Northern..... 102 1/2 102 1/2

LA TEMPETE

La tempête de neige qui a sévi samedi et dimanche est l'une des plus fortes de l'hiver. Elle nous a apporté une bonne bordée de neige qui a causé beaucoup d'embarras à notre tramway électrique dont le service, cependant, n'a pas été interrompu. Mais le tramway électrique de Lévis n'a pas été aussi heureux. Son service a été suspendu dès samedi après-midi non seulement à cause de la tempête, mais aussi par suite d'un accident survenu aux machines de ses usines, rue St-Louis.

On conséquence, durant la nuit de samedi à dimanche, ses balayeurs sont restés bloqués à plusieurs endroits de la ligne ; l'une d'elles a déraillé au pied de la côte Bégin. Le service a été suspendu. Il est rétabli ce matin.

M. J. L. Bertrand

Gérant de la maison Marceau et Cie, marchands de nouveautés, ainsi que Mlle M. Blais, première modiste en chapeaux de la même maison, sont pris le 4 courant, par l'Ouest, dans le but de visiter les différentes expositions de modes.

Ce soir, à l'Auditorium

Gérardy nous est arrivé hier, il joue ce soir à l'Auditorium, et retourne demain ; nous n'avons donc que ce soir pour entendre le plus accompli des virtuoses contemporains, un "Holl" dans la royaume de l'art, et c'est ce soir qu'il faut se rendre à l'Auditorium.—pas demain.—ce soir. Les portes de l'Auditorium seront ouvertes à 7.30 heures ; à 8.45 heures commencera l'exécution du magnifique programme annoncé.

DECES.

Job n.—Le 5 mars 1906, à l'âge de 11 mois, l'enfant bien-aimé de Jean-Charles Jobin, de la Petite Rivière (côté nord), est décédé mardi, à 4 h. p.m. Départ de la maison à 5 h. 15.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu le 6 mars, à 10 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Grande messe

Beaudouin.—Jeudi, 8 mars 1906, à 7 heures du matin, sera chanté à l'église de St-Jean-Baptiste, de la Petite Rivière (côté nord), une grande messe pour le repos de l'âme de feu F.-X. Beaudouin, fils de feu F.-X. Beaudouin.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Service anniversaire

Beaudouin.—Le service anniversaire de feu Arthur Beaudouin, fils de feu F.-X. Beaudouin, sera chanté à l'église de St-Jean-Baptiste, de la Petite Rivière (côté nord), le 7 mars, à 7 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

PERDU

Samedi, le 24 février, entre le Kent House et le Cam, une VALISE en cuir brun, contenant deux chemises et une quantité de cartes et autres articles. Celui qui la trouvera sera récompensé en le remettant au gérant du Kent House, M. Baker.

HOTEL A VENDRE

BON poste d'hôtel à vendre, au No 96, rue de la Couronne, en face du Marché Jacques-Cartier, St-Roch.

COMPTOIR ET VITRINES A VENDRE

UN beau Comptoir et deux belles Vitrines (St ou Case), en parfait état, à vendre à bon marché, chez

CHS. JOSEPH VAILLANCOURT,

5 mars—3 256-38 rue St-Joseph.

MAISON A VENDRE

Une propriété magnifiquement située, au centre de la paroisse en face de l'église, à quelques pas des chars

CETTE propriété comprend une maison de 12 chambres, munie de toutes les commodités modernes : chauffage à l'eau chaude, neuve, etc. A l'est de la maison se dresse une manufacture de charbonniers, il y a aussi un magnifique verger de jeunes arbres et de fruitiers.

Le tout peut être changé pour une autre propriété de St-Jean-Baptiste.

S'adresser au No 318, rue Arago, au l'Anges-Gardiens.

5 mars—6 ELZEAR HUOT.

10 CENTINS PAR JOUR

Offre extraordinaire

D'ici à quelques temps, nous vendrons ce magnifique RANGE au prix réduit de 10 CENTINS PAR JOUR.

L'économie du combustible de chaque jour, vous épargnera plus que cette somme, et votre RANGE se paiera par lui-même. Si vous désirez acheter pour ou après le temps des démontages, venez voir nos poêles et retenez le poêle à votre goût. Nous prenons les vieux poêles en échange et nous payons gros prix.

C. H. Lepage

127 rue du Pont

P. S.—Une grande quantité de poêles de seconde main à vendre à bon marché.

Ouvrez tous les soirs de 7 h. à 9 h., le samedi jusqu'à 10 h.

5 mars—2

DEMANDES

UNE personne demeurant seule demande une bonne SERVANTE immédiatement.